

La vie de Mathieu Schiner dans la *Vallesiae Descriptio* de Josias Simler

Anne ANDENMATTEN, Kevin BOVIER

Il y a un peu plus de 500 ans, dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1522, mourait à Rome le cardinal Mathieu Schiner, évêque de Sion. Cet anniversaire est une excellente occasion de s'intéresser de plus près à ce personnage fascinant, mais aussi mystérieux à bien des égards. Depuis l'ouvrage d'Albert Büchi dont le premier volume parut il y a près de 100 ans¹, peu de recherches lui ont été consacrées, si ce n'est le collectif publié pour les 450 ans de sa mort et la notice à son sujet dans le volume d'*Helvetia Sacra* sur le diocèse de Sion². Dans le présent article, nous adopterons un point de vue quelque peu différent, puisque c'est à travers la lunette d'un protestant, le Zurichois Josias Simler (1530-1576), que nous considérerons ce champion de la papauté. Simler écrit en effet une biographie de ce personnage dans le second livre de sa *Vallesiae Descriptio* (« Description du Valais »), parue en 1574³.

Cet ouvrage, qui est l'un des premiers textes historiographiques consacrés au Valais, est souvent cité et repris par les historiens postérieurs⁴. La manière dont Simler y

Nous remercions vivement David Amherdt, Kathrin et Ernst Tremp pour leur relecture attentive et leurs conseils.

Abréviations utilisées : ABS = Archives de la Bourgeoisie de Sion ; ACS = Archives du Chapitre cathédral de Sion (déposées aux AEV) ; AEV = Archives de l'Etat du Valais ; DHS = *Dictionnaire historique de la Suisse* ; EA = *Amtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede* ; HS = *Helvetia Sacra* ; WLA = *Die Walliser Landrats-Abschiede seit dem Jahre 1500* ; BWG = *Blätter aus der Walliser Geschichte*.

1. Albert BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner als Staatsmann und Kirchenfürst. Ein Beitrag zur allgemeinen schweizerischen Geschichte von der Wende des XV.-XVI. Jahrhunderts*, Band I : (bis 1514), Zürich, 1923.

2. Peter ARNOLD, *Kardinal Matthäus Schiner und seine Zeit : Festschrift zum 500. Geburtstag* (BWG, 14-2), Brig, 1967-1968 ; Bernard ANDENMATTEN, Gilbert COUTAZ, Patrick BRAUN, *Helvetia Sacra* I/5, *Das Bistum Sitten = Le diocèse de Sion. L'archidiocèse de Tarentaise*, Bâle, 2001, p. 230-240.

3. Josias SIMLER, *Vallesiae Descriptio, libri duo. De Alpibus Commentarius*, Zurich, Froschauer, 1574. Notre édition de cette œuvre, accompagnée d'une traduction française, est sous presse aux éditions Schwabe : *Josias Simler, Vallesiae Descriptio – Description du Valais*, introduction, traduction et notes d'Anne ANDENMATTEN et Kevin BOVIER, Bâle, Schwabe Verlag, à paraître.

4. Au XVIII^e siècle déjà, Jean Philippe de Torrenté, chancelier épiscopal et secrétaire de la bourgeoisie, a travaillé à une biographie de Mathieu Schiner, cependant jamais publiée. Dans sa riche bibliothèque, il possédait un exemplaire de la *Vallesiae Descriptio* de Simler ; voir Janine FAYARD DUCHÊNE, « Du val d'Anniviers à Sion : la famille de Torrenté des origines à nos jours », dans *Vallesia*, 61 (2006), p. 115, 117 et 119. Plus tard, plusieurs historiens le citent de manière éparse : Sigismund FURRER, *Geschichte, Statistik und Urkundensammlung über Wallis, Sitten*, 1850, Band I, p. 387 ; Pierre-Antoine GRENAT, *Dissertation sur l'existence de Saint Théodule, évêque de Sion*, Fribourg, 1880, p. 15 ; Jean GREMAUD, *Documents relatifs à*

présente Schiner a donc pu influencer les études ultérieures, y compris l'ouvrage fondamental de Büchi et au-delà. Dans cet article, nous nous proposons, dans un premier temps, de remettre Simler et son œuvre dans leur contexte historique et culturel, puis d'analyser la biographie de Schiner. Nous reviendrons dans la conclusion sur les éléments passés sous silence par le biographe. En annexe à cet article, nous éditons le texte latin de la *vita* de Schiner et en donnons pour la première fois une traduction française. Ce passage est précédé d'un extrait de l'épître dédicatoire de la *Vallesiae Descriptio* où Schiner est également cité et qui montre toute l'importance prise par ce personnage dans l'œuvre de Simler.

1 Vie et œuvres de Josias Simler

Josias Simler⁵ (1530-1576), issu d'une famille de Rheinau, est né à Kappel am Albis (Zurich). Il est le fils de Peter Simler, ancien prieur du monastère cistercien de Kappel, converti à la Réforme par son ami Heinrich Bullinger (1526), qui y exerçait alors la charge de maître d'école. Bullinger devient d'ailleurs le parrain de Josias. Le jeune garçon suit d'abord les leçons de son père, devenu entre-temps maître de l'école latine de Kappel, avant de partir étudier la théologie, la philologie, les mathématiques et les sciences naturelles à Bâle et à Strasbourg. Tandis qu'il achève ses études à Zurich, il prêche déjà dans les paroisses rurales voisines et enseigne dans les écoles de la ville. Il remplace notamment Conrad Gessner, que la maladie empêche de dispenser ses leçons de mathématiques. Il devient alors professeur de théologie du Nouveau Testament au Carolinum de Zurich (dès 1552), pasteur à Zollikon (1552-1557), puis diacre de Rudolf Gwalther à Saint-Pierre de Zurich (dès 1557). En 1560, il reprend par intérim l'enseignement de Theodor Bibliander, puis succède à son ami Pierre

l'histoire du Vallais, tome 5, 1351-1375, Lausanne, 1884, p. XLIII ; BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 17, note 3.

5. La vie de Josias Simler a fait l'objet d'une première biographie peu après sa mort par Johann Wilhelm STUCKI, *Vita clarissimi viri D. Iosiae Simleri Tigurini, S. Theologiae in Schola Tigurina Professoris fidelissimi* [...], Zurich, Froschauer, 1577. Parmi les biographies modernes, on peut citer : Georg VON WYSS, *Josias Simler, Professor der Theologie in Zürich*, Zürich, 1855 ; IDEM, « Simmler, Josias », dans *Allgemeine Deutsche Biographie*, 34 (1892), p. 355-358, [en ligne :] <https://www.deutsche-biographie.de/pnd11879728X.html#adbcontent> (consulté le 9 juin 2022) ; Brevoort W. A. COOLIDGE, *Josias Simler et les origines de l'alpinisme jusqu'en 1600*, Grenoble, 1904, p. cxlvii-clxv ; Richard FELLER, Edgar BONJOUR, *Geschichtsschreibung der Schweiz vom Spätmittelalter zur Neuzeit*, Basel, 1979, Band 1, p. 160-163 ; Alfred STEINITZER, « Josias Simler : der Mann und sein Werk », dans Josias SIMLER, *Die Alpen : De Alpibus commentarius*, Weinsberg, 1984, p. 11-16 ; Hans Ulrich BÄCHTOLD, « Simmler, Josias », dans *Neue Deutsche Biographie*, 24 (2010), p. 420-421, [en ligne :] <https://www.deutsche-biographie.de/pnd11879728X.html#ndbcontent> (consulté le 9 juin 2022) ; Bruno SCHMID, « Simler, Josias », dans *DHS*, version du 28 novembre 2011, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015794/2011-11-28/> (consulté le 9 juin 2022) ; Christian MOSER, « Simler, Josias », dans *Frühe Neuzeit in Deutschland 1520-1620. Literaturwissenschaftliches Verfasserlexikon*, 6 (2017), col. 16-23.

Martyr Vermigli comme professeur de théologie de l'Ancien Testament (1562)⁶. En 1551, il se marie avec Elisabeth, fille d'Heinrich Bullinger, puis, après la mort de sa première épouse, avec Magdalena, fille de Rudolf Gwalther et de Regula Zwingli, qui lui donne trois fils et une fille ; ces différentes unions témoignent des liens étroits qu'il tisse avec les figures majeures de la Réforme zurichoise.

De 1556 à la fin de sa vie, Simler traduit de l'allemand au latin de nombreux ouvrages théologiques, notamment ceux de Bullinger, et écrit ses propres travaux dans ce domaine. En outre, il rédige les biographies de ses amis Pierre Martyr Vermigli, Conrad Gessner et Heinrich Bullinger. Il a donc une certaine pratique de ce genre littéraire⁷. Il connaît surtout un grand succès avec ses ouvrages géographiques et historiques sur la Suisse : un paradoxe, si l'on songe qu'il n'a que rarement quitté Zurich à cause de son état de santé précaire. C'est donc essentiellement grâce à ses lectures et à ses relations épistolaires qu'il a pu obtenir des renseignements sur les lieux éloignés de sa patrie. A partir de 1561, Simler s'intéresse à l'histoire suisse et Bullinger le met en contact avec Aegidius Tschudi⁸. Simler fait part à Tschudi de sa volonté d'écrire une histoire des Confédérés et lui soumet des extraits qui rencontrent son approbation. Ils forment le projet de publier la chronique suisse de Tschudi simultanément en allemand et dans la traduction latine de Simler. Lorsque Tschudi meurt en 1572, l'œuvre n'est toutefois pas achevée et ses héritiers refusent de céder les manuscrits à Simler, qui doit poursuivre ses recherches de manière indépendante.

Simler s'attelle dès lors à rédiger une description et une histoire de la Confédération jusqu'en 1519, utilisant les matériaux collectés pendant plus de dix ans et d'autres informations fournies par ses amis Johannes Haller à Berne, Johannes Kessler à Saint-Gall, Hans Im Thurn à Schaffhouse, Ulrich Campell aux Grisons, Thomas Platter à Bâle et Pierre Pithou à Paris. Toutefois, comme ce projet de grande envergure avance très lentement, Simler ne publie, dans un premier temps, que la partie concernant le Valais et lui donne le nom de *Vallesiae Descriptio*. Cette œuvre est accompagnée d'un traité pionnier sur les études alpines, le *Commentarius de Alpibus*, que l'auteur prétend avoir rédigé à la hâte⁹. A la même période, il publie des travaux philologiques consacrés à des géographes antiques aussi bien latins que grecs : en 1575, l'édition et le commentaire de la *Cosmographie* de Julius Honorius (confondu avec

6. Hans Ulrich BÄCHTOLD, « Josias Simler, Vielseitiger Humanist, Theologe und Historiker », dans Hans Ulrich BÄCHTOLD (éd.), *Schola Tigurina. Die Zürcher Hohe Schule und ihre Gelehrten um 1550. Katalog zur Ausstellung vom 25. Mai bis 10. Juli 1999 in der Zentralbibliothek Zürich*, Zürich, 1999, p. 32.

7. Voir Irena BACKUS, *Life Writing in Reformation Europe*, Aldershot, 2008, p. 66-71 (Vermigli), 83-90 (Bullinger), 97-101 (Gessner).

8. Aegidius Tschudi (1505-1572), considéré comme le père de l'histoire helvétique ; voir Christian SIEBER, « Tschudi, Aegidius », dans *DHS*, version du 1^{er} juillet 2015, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012354/2015-07-01/> (consulté le 10 juin 2022).

9. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. [*6]r. Ce traité est édité et traduit en français par COOLIDGE, *Josias Simler* et traduit en allemand par STEINITZER, *Josias Simler*.

Aethicus Ister) et de l'*Itinerarium Antonini* ; en 1577, l'édition de Denys le Périégète, Pomponius Mela et Solinus. Dès 1573, il rédige en deux livres un bref exposé de l'histoire de la Confédération et de la constitution, de l'état politique et social de la Suisse. Cet ouvrage, intitulé *De Republica Helvetiorum* et sorti de presse en 1576, est traduit en plusieurs langues et réédité à de nombreuses reprises jusqu'en 1738¹⁰. Il contribue à forger durablement l'image de la Suisse et de son système politique auprès des élites européennes. Simler ne prit cependant jamais la mesure de son succès, puisqu'il meurt quelques jours avant la parution de son « best-seller ».

2 La « Description du Valais »

La *Vallesiae Descriptio* paraît à Zurich en 1574 en tant que premier élément d'une œuvre plus ambitieuse consacrée à l'histoire de la Suisse, comme évoqué ci-dessus. L'œuvre est dédiée à l'évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten¹¹. Pour justifier sa dédicace, Simler met en avant la vaste culture de l'évêque¹² et son bon gouvernement. Cet éloge, quoique convenu, ne manque pas de sincérité. Les compétences de juriste de l'évêque se manifestent en effet dans le renouvellement des statuts du Valais entrepris sous son égide¹³. En outre, comme son ancêtre, Adrien I^{er} de Riedmatten, Hildebrand de Riedmatten possède toutes les qualités – pragmatisme et tolérance pour certains, passivité et faiblesse pour d'autres – à l'égard des protestants du Valais, susceptibles de plaire à un réformé, tel que Josias Simler¹⁴.

Dans la préface, Simler expose ses intentions et sa méthode de travail. Il souhaite offrir un équivalent latin à la description historique et topographique de la Suisse

10. Sur cette œuvre et son contenu, voir FELLER, BONJOUR, *Geschichtsschreibung*, 1, p. 161-162. Il en existe une traduction moderne en italien : Iosia SIMLER, *La Confederazione Svizzera : De Republica Helvetiorum*, a cura di Carlo CARENA e Paolo OSTINELLI, Locarno, 1999.

11. Né vers 1530, Hildebrand de Riedmatten est d'abord chanoine de Sion dès 1550, puis sacriste, dès le 21 janvier 1558. Il est élu évêque le 22 juin 1565 et le reste jusqu'à sa mort le 4 décembre 1604 ; voir HS V/1, p. 244-246.

12. Hildebrand de Riedmatten a étudié à Bâle, à Cologne et à Paris, voir Catherine SANTSCHI, « Pantaléon et l'historiographie valaisanne », dans *Annales valaisannes*, 15 (1968), p. 194.

13. Ces statuts (établis en 1571) sont fondés en grande partie sur ceux du cardinal Mathieu Schiner de 1511-1514 ; voir Andreas HEUSLER, *Rechtsquellen des Cantons Wallis*, Basel, 1890, p. 266-340, n° 180 ; Louis CARLEN, *Das Landrecht des Kardinals Schiner. Seine Stellung im Walliser Recht*, Freiburg, 1955, p. 47-50.

14. Sous son épiscopat, le protestantisme connaît son apogée en Valais, à Sion et à Loèche, voir VON ROTEN, « Zur Geschichte der reformierten Gemeinde Leuk 1560-1651 », dans *Vallesia*, 46 (1991), p. 39-54 ; FAYARD DUCHÈNE, « Du val d'Anniviers à Sion », p. 64-66.

de Johannes Stumpf¹⁵ (*Gemeiner loblicher Eydgnoschafft Stetten, Landen und Völckeren Chronik wirdiger thaaten beschreybung*), parue en 1547-1548. Il prétend ainsi la rendre accessible aux étrangers non germanophones et répondre à la demande pressante de plusieurs de ses amis. Devant l'ampleur de cette entreprise, sentant ses forces décliner, il décide de ne publier qu'une partie « comme détachée du reste du corpus »¹⁶, celle qui concerne le Valais, afin d'inciter d'autres auteurs à poursuivre sa tâche :

Du reste, pour offrir un avant-goût de mon entreprise et de mon projet aux hommes de notre temps, je publie à présent deux livres sur le Valais, dans l'espoir que je puisse peut-être, par mon travail et mon étude ainsi que par mon exemple, inciter les hommes instruits et éloquents, que de nos jours, par la grâce de Dieu, la Suisse possède en grand nombre, à entreprendre la même étude. En effet, si j'atteins cet objectif, je leur céderai le pas spontanément et très volontiers, et leur transmettrai le flambeau. A supposer que d'autres ne veuillent pas se charger de ce fardeau, je saurai que mon projet plaît aux hommes de bien et j'aurai profité de leur aide et de leurs conseils. J'ai néanmoins décidé de poursuivre dans la voie où je me suis engagé aussi longtemps que mes forces me le permettent.¹⁷

Pourquoi Simler jette-t-il son dévolu sur le Valais ? Il nous éclaire à demi-mot dans la préface en insistant sur la longue histoire du Valais, déjà mentionné dans la *Guerre des Gaules* de César, ce qui n'est pas pour déplaire à un humaniste¹⁸. Ses relations étroites avec les Valaisans venus étudier à Zurich semblent avoir été décisives dans son choix de parler en premier du Valais, comme le révèle un passage de la lettre de dédicace qui n'est pas reproduit dans la version imprimée :

15. Johannes Stumpf (1500-1576/7), né à Bruchsal, converti à la Réforme par Zwingli, épouse la fille du chroniqueur zurichois Heinrich Brennwald. Son œuvre principale est cette description de la Suisse. Elle est le fruit d'une étroite collaboration avec plusieurs savants et de voyages qu'il entreprend pour consulter les archives (*Reisebericht*, 1544). Pour sa biographie, voir FELLER, BONJOUR, *Geschichtsschreibung*, 1, p. 144-153 ; Ernst GAGLIARDI, Hans MÜLLER, Fritz BÜSSER, *Johannes Stumpfs Schweizer- und Reformationschronik I. Teil*, Basel, 1952, p. I-XII.

16. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. *4r : *Atque ego eo libentius partem hanc mei operis a reliquo corpore quasi avulsam publicare volui*. Sauf indication contraire, la traduction des passages en latin est de notre fait.

17. *Ibidem*, fol. *3r : *Caeterum ut huius nostri conatus et instituti gustum aliquem nostris hominibus praeberem, libros duos de Vallesia hoc tempore in publicum edidi, si forte meo labore et studio atque etiam exemplo, viros doctos et eloquentes, quales hodie Dei beneficio Helvetia habet plurimos, ad idem studium excitare possem. Id enim si effecero sponte libensque illis cedam et hanc lampada tradam. Quod si alii id onus subire nolint et meum hoc institutum viris bonis placere cognovero et eorum ope et consilio adiutus fuero, constitui nihilominus in cursu caepo pergere quamdiu vires suppetunt*.

18. *Ibidem*, fol. *5r-v : *Multa enim in hac regione quae angusta videtur memoratu digna occurrunt, etenim hanc ipsam vallem tres populi antiquitus inhabitant : Seduni, Viberi, Veragri ad quos Romani rerum domini non dedignati sint in has Alpes colonias mittere* (« En effet, dans cette région qui semble étroite se présentent bien des choses dignes de mémoire. Et de fait, dans l'Antiquité, trois peuples habitèrent cette vallée : les Sédunes, les Ubères et les Vêragres. Les Romains, maîtres du monde, ne dédaignèrent pas d'envoyer des colonies chez eux, dans les Alpes »).

De plus, ayant rédigé depuis quelques années cette description du Valais pour être agréable à quelques nobles jeunes gens de Sion¹⁹ qui séjournaient alors chez moi, et l'ayant envoyée pour examen à quelques amis en Valais, j'appris que mon opuscule avait été mis sous les yeux de Ta Clémence et qu'elle n'avait pas caché que mon intention de faire connaître le Valais ne lui déplaisait pas.²⁰

Sa curiosité pour le Valais s'inscrit aussi dans un intérêt plus vaste pour la montagne et les Alpes²¹, ce dont témoigne la présence du *Commentarius de Alpibus* à la suite de la *Vallesiae Descriptio*. En effet, les régions alpines, relativement méconnues, fascinent alors les humanistes; c'est à cette époque que se développent certaines sciences, comme la botanique, la zoologie, la minéralogie ou encore l'hydrographie. Simler traduit cet enthousiasme avec un certain lyrisme dans la préface :

De plus, des merveilles admirables de la nature s'offrent partout à la contemplation dans cette région, mais surtout dans les montagnes très élevées qui entourent le Valais de toutes parts. Nos compatriotes ont pour la plupart perdu leur capacité de s'en émerveiller à force de les voir quotidiennement, mais les étrangers sont frappés de stupeur à la seule vue des Alpes, et les choses que nous avons négligées à cause de l'habitude, eux les tiennent pour des prodiges. Et il faut certes admirer la force de la nature : elle a élevé ces montagnes à une telle altitude, a couvert leurs sommets de neiges éternelles et de glace persistante, en fait jaillir de si grands cours d'eau vers toutes les parties du monde; elle engendre, sous les neiges elles-mêmes qui fondent à peine au milieu de l'été, un tel nombre et une telle variété de plantes bénéfiques pour la santé, connues nulle part ailleurs, et d'excellents pâturages; elle produit tant d'arbres de haute taille, nourrit d'innombrables bêtes dans les rochers et, en quelque sorte, dans les neiges elles-mêmes.²²

19. Les deux fils du notaire sédunois Jean Jordan, fils illégitime de l'évêque Jean Jordan (1548-1565), ont étudié à Zurich. Jean et Nicolas Jordan sont immatriculés à la haute école de Zurich en 1565, à l'époque où Simler rédige la *Descriptio* : voir Mario POSSA, « Die Reformation im Wallis bis zum Tode Bischof Johann Jordans 1565 », dans *BWG*, 9 (1940), p. 70-71. Simler fait allusion à ces deux jeunes hommes lorsqu'il parle de l'évêque Jean Jordan dans la *Vallesiae Descriptio*, fol. 64r : [*Iohannis Iordani*] *e filio nepotes egregiae spei iuvenes Seduni agunt*.

20. Zentralbibliothek de Zurich, ms F 46, p. 356 (nous reprenons ici, en la modifiant, la traduction de COOLIDGE, *Josias Simler*, p. 24-25) : *Praeterea cum ante annos aliquot hanc Valesiae descriptionem conficissem in gratiam nobilium quorundam adolescentium e Sedunis, qui tum mecum versabantur, et eandem amicis aliquot in Valesia inspiciendam misissem, intellexi meum libellum Clementiae Tuae tum quoque oblatum fuisse, eamque non obscure ostendisse meam voluntatem illustrandae Valesiae sibi non ingratam esse*.

21. Sur l'enthousiasme des humanistes pour la montagne, voir STEINITZER, *Josias Simler*, p. 16-30; Martin KORENJAK, « Why Mountains Matter : Early Modern Roots of a Modern Notion », dans *Renaissance Quarterly*, 70 (2017), p. 179-219; Stéphane GAL, *Histoires verticales. Les usages politiques et culturels de la montagne (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Ceyzérieu, 2018; William M. BARTON, *Mountain Aesthetics in Early Modern Latin Literature*, London, 2017.

22. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. *5v-*6r : *Ad haec admiranda naturae miracula passim in tota regione, maxime tamen in altissimis montibus quibus undique Vallesia cingitur, se contemplanda offerunt. Apud nostros quidem homines pleraque propter quotidianam consuetudinem admirationem amiserunt, sed exteri homines etiam ad ipsum Alpium conspectum obstupescunt et ea quae nos propter consuetudinem negligimus, illi pro miraculis habent. Et est certe admiranda vis naturae, quae hos montes in tantam altitudinem extulit,*

Cet émerveillement pour la nature transparaît particulièrement dans le premier livre, consacré à la description géographique du Valais. L’auteur commence par décrire les frontières et la situation géographique du Valais, ses ressources naturelles, donnant l’image d’une région dont les habitants parviennent à tirer un heureux parti malgré de rudes conditions de vie. Il traite ensuite du mode de vie de ses habitants et expose son système administratif. Puis il décrit le Valais en suivant le cours du Rhône, dizain par dizain, en mentionnant tous les lieux rencontrés au passage et les curiosités locales assorties d’explications historiques et toponymiques parfois assez développées.

Le second livre traite essentiellement de l’histoire du Valais depuis la bataille d’Octodure (57 av. J.-C.) jusqu’à l’époque de l’évêque dedicataire, Hildebrand de Riedmatten. Ce livre débute par une longue citation de la *Guerre des Gaules* de César²³ qui raconte la conquête du Valais par les Romains, achevée sous Auguste. Pour la période chrétienne, Simler relate le martyre de la légion thébaine, puis l’histoire de l’évêché de Sion en évoquant Théodore, le premier évêque du Valais (plus précisément d’Octodure) en situant pour la première fois son épiscopat à la date correcte²⁴. Comme il manque de sources sur les vies des premiers évêques, il les insère dans un récit historique plus global. Pour le reste, il suit le catalogue des évêques tel qu’il se présente chez Stumpf²⁵. A partir de Guichard Tavel (évêque de 1342 à sa mort en 1375), Simler commence à organiser son récit historique sous la forme d’une succession de biographies plus détaillées de chacun des évêques. Le reste de ce second livre ressemble donc à une galerie de portraits d’évêques, dont celui de Mathieu Schiner.

3 Genre littéraire

La *Vallesiae Descriptio* de Simler est une œuvre aussi bien historiographique, géographique qu’ethnographique. Cette approche multiple résulte aussi bien d’une tradition remontant à l’Antiquité (à l’instar de la *Germanie* de Tacite) et de l’intérêt des humanistes pour le savoir dans son ensemble (histoire, géographie, sciences naturelles, philologie, archéologie, etc.).

Le passage que nous avons retenu se situe dans la deuxième partie du second livre et s’inscrit dans la série des portraits d’évêques. Dans cette partie de son récit historique,

eorum vertices nivibus perrenantibus et glacie perpetua textit, tanta flumina ex illis in omnes orbis partes effundit et sub ipsis nivibus quae vix media aestate solvuntur, tot et tam varias herbas salutiferas nusquam alibi notas optimaque pascua gignit, tot arbores proceras producit, innumeras feras in rupibus et ipsis quodammodo nivibus alit.

23. CÉSAR, *Guerre des Gaules* 3,1,4 à 3,6,5.

24. Catherine SANTSCHI, « Les premiers évêques du Valais et leur siège épiscopal », dans *Vallesia*, 36 (1981), p. 5.

25. Johannes STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydggnoschafft Stetten, Landen und Völckeren Chronick wirdiger thaaten beschreybung*, Zürich, Froschauer, 1548, Band II, fol. 338b. Voir Catherine SANTSCHI, « Stumpf et l’historiographie valaisanne », dans *Vallesia*, 24 (1969), p. 158.

Simler adopte la même démarche que dans ses biographies de Heinrich Bullinger et de Conrad Gessner. Dans la préface de la vie de Bullinger, il affirme s'insérer dans la tradition antique et se réfère au modèle de Xénophon. Il se distancie aussi du genre hagiographique et de l'éloge funèbre²⁶. Il prétend au contraire fournir un compte rendu exact, rigoureux et dépourvu d'embellissement des activités et des écrits de Bullinger, laissant au lecteur le soin de juger par lui-même. La phrase finale de la biographie de Schiner est la parfaite illustration de cette attitude qui se veut objective : « Pour ma part, dans un cas aussi incertain et entouré de soupçon, je laisse au lecteur le soin de juger. »²⁷ Dans la biographie de Bullinger comme dans celles des évêques, il mêle la vie du personnage et l'histoire de son époque²⁸. Pour lui, la fonction première de la biographie est de fournir aux jeunes gens un modèle à imiter, des exemples bons ou mauvais à suivre ou à éviter. Cela vaut en particulier pour sa biographie de Gessner, conçue comme un « miroir pour la jeunesse »²⁹, selon l'expression de Térence³⁰. Cette visée pédagogique est loin d'être absente de sa *Vallesiae Descriptio*, comme le laisse entendre la lettre de dédicace : « [...] la plus grande partie de cette narration historique a trait aux actions accomplies par les évêques et différents exemples, bons ou mauvais, sont présentés ici. »³¹

Sur le plan historiographique, Simler s'efforce de rechercher les causes cachées des événements et se rattache ainsi à la tradition antique incarnée par Polybe³². Ainsi reproche-t-il aux historiens italiens Paolo Giovio et Francesco Guicciardini, en parlant de la haine de Mathieu Schiner envers les Français, « de passer sous silence les causes et les origines d'une telle haine »³³. En effet, à l'époque où Simler rédige la *Vallesiae Descriptio*, les humanistes commencent à délaisser les modèles historiographiques traditionnels qu'étaient pour eux Salluste et Tite-Live et focalisent davantage

26. BACKUS, *Life Writing*, p. 83-86.

27. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 63v : *Nos in re incerta et suspicione plena, lectori huius rei iudicium relinquimus.*

28. BACKUS, *Life Writing*, p. 86-87.

29. JOSIAS SIMLER, *Vita clarissimi philosophi et medici excellentissimi Conradi Gesneri Tigurini*, Zurich, Froschauer, 1566, fol. 2v : *Rectissime illi faciunt qui vitas praeclarorum virorum tanquam speculum iuventuti proponunt, unde praeclara exempla ad imitandum depromere possint [...]* (« Ils ont tout à fait raison, ceux qui proposent les vies des hommes illustres comme un miroir pour la jeunesse, d'où ils puissent tirer des exemples excellents à imiter [...] »).

30. TÉRENCE, *Adelphes* 415-417. Voir BACKUS, *Life Writing*, p. 98.

31. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. *6v : *Deinde huius historiae praecipua narrationis pars circa episcoporum res gestas versatur et varia exempla hic in utramque partem proponuntur.*

32. POLYBE, *Histoires* 1,4,3 (traduction de Paul Pédech) : « Mais en fait, voyant que la plupart des historiens traitaient telle ou telle guerre particulière et divers événements concomitants, tandis que personne, du moins à ma connaissance, n'a essayé de vérifier la structure générale et totale des faits passés, c'est-à-dire quand et d'où ils ont pris naissance et comment ils se sont déroulés [...] ».

33. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 60r-v.

leur attention sur Polybe et Tacite, deux auteurs qui dévoilent la face cachée des événements et les rouages du pouvoir politique³⁴. Simler n'abandonne toutefois pas complètement le modèle annalistique, puisqu'il relate les faits dans l'ordre chronologique, mais sans fournir beaucoup de dates précises. Puisant des renseignements chez plusieurs auteurs (cités nommément ou non), il résume les faits, présente les différents points de vue de façon systématique, corrige parfois les erreurs flagrantes de ses sources ou nuance certaines affirmations, mais tranche rarement dans le vif, laissant au lecteur le soin de juger. Des exemples de cette pratique sont visibles dans la *Vallesiae Descriptio*, quand Simler discute des sources du Rhône, de l'emplacement originel du siège de l'évêché de Sion et, dans notre passage, de la cause de la mort de Schiner.

4 Sources

Dans sa lettre de dédicace, Josias Simler cite les trois sources principales de sa *Vallesiae Descriptio* : Johannes Stumpf, Sebastian Münster et Thomas Platter. L'importance de Stumpf pour toute l'œuvre est soulignée par l'auteur : « Du reste, en rédigeant mes commentaires, j'ai suivi sur la plupart des points Stumpf, l'historien de la Suisse le plus digne d'éloge [...]. »³⁵ Plus loin, Simler donne davantage de précisions : « Et de fait, j'ai suivi ici Stumpf, sans toutefois traduire ses commentaires ; mais j'ai avant tout eu recours à un ordre différent, qui me semblait le plus approprié à ce projet. »³⁶

Encouragé par son beau-père, Heinrich Brennwald³⁷, Stumpf se consacre à d'intenses recherches et travaux historiographiques. Sa première grande œuvre, la *Schweizer- und Reformationschronik*³⁸, est transmise par un manuscrit autographe en deux volumes. Elle contient d'abord une copie de la chronique de Brennwald comportant de nombreuses modifications et additions, puis sa continuation par Stumpf, de 1507 à 1534. Elle se divise en 9 livres³⁹ et suit un ordre chronologique. C'est

34. Les fameux *arcana imperii* (TACITE, *Annales* 2,36,1). Voir à ce sujet Marc LAUREYS, « The Theory and Practice of History in Neo-Latin Literature », dans Philip FORD, Jan BLOEMENDAL, Charles FANTAZZI (éd.), *Brill's Encyclopedia of the Neo-Latin World*, vol. 1 : *Macropaedia*, Leiden-Boston, Brill, 2014, p. 363-375, en particulier p. 365-366.

35. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. *3v : *Caeterum in meis commentariis conscribendis Stumpfium laudatissimum rerum Helveticarum scriptorem in plerisque secutus sum [...]*.

36. *Ibidem*, fol. *4v : *Ita namque hic secutus sum Stumpfium, ut tamen non interpretis more eius commentarios redderem, sed primum alium ordinem et eum qui mihi maxime huic instituto idoneus videbatur adhibui*.

37. Voir FELLER, BONJOUR, *Geschichtsschreibung*, 1, p. 55-57.

38. Nous la désignerons désormais sous le nom simplifié de *Schweizerchronik*. Voir l'édition de GAGLIARDI, MÜLLER, BÜSSER, *Johannes Stumpfs Schweizer- und Reformationschronik*, et en particulier l'introduction du premier volume, p. I-XL. Voir aussi FELLER, BONJOUR, *Geschichtsschreibung*, 1, p. 146.

39. Voir la structure et le contenu chez GAGLIARDI, MÜLLER, BÜSSER, *Johannes Stumpfs Schweizer- und Reformationschronik*, p. XXXIII-XXXIV.

dans cette œuvre, précisément dans le septième livre qui traite de l'histoire des Confédérés de 1499 à 1516, que puise abondamment Simler pour étoffer sa biographie de Mathieu Schiner. La *Schweizerchronik* a servi de préparation à la seconde grande œuvre de Stumpf, la *Gemeiner loblicher Eydggnoschafft [...] beschreibung*, véritablement représentative du savoir historique du XVI^e siècle⁴⁰. Elle se divise en 13 livres, cette fois-ci selon un ordre topographique, et présente l'histoire suisse de César à 1540. Cette chronique contient de magnifiques cartes, dessinées par Stumpf lui-même, et des vues de certaines villes. Stumpf s'appuie sur des sources littéraires, des auteurs classiques aux chroniqueurs médiévaux, et les complète en recourant d'une part à des témoignages oraux, d'autre part à des monnaies, des sceaux et diverses représentations iconographiques. C'est dans le livre IX consacré au Valais que l'auteur manifeste le plus son originalité, puisqu'il disposait de très peu de sources préexistantes. Pour pallier ce manque, il s'appuie sur le catalogue des évêques de Sion rédigé à sa demande par Jean Miles, grand vicaire de l'évêque Adrien I^{er} de Riedmatten, plus tard abbé de Saint-Maurice, et sur une description anonyme de toutes les paroisses et communes, par dizain, du diocèse de Sion⁴¹. Au contraire de Simler, Stumpf a parcouru le Valais à pied en suivant le cours du Rhône et en visitant les lieux importants. Il peut ainsi retoucher sa carte, s'imprégner du paysage pour rendre ses descriptions plus vivantes et rencontrer diverses personnes, dont l'évêque Adrien I^{er} de Riedmatten. A Glis, il copie les *Annales de Brigue*, dont le compilateur et possible rédacteur serait Johannes Kleinmann, châtelain de Brigue et partisan de Schiner⁴².

Sebastian Münster est moins important pour notre passage : il est surtout mis à contribution pour le premier livre de la *Vallesiae Descriptio*, dont l'orientation est plutôt géographique. Nous le laisserons donc de côté. Quant à la troisième source, Thomas Platter⁴³, il est difficile d'évaluer son apport exact, étant donné que les renseignements qu'il a fournis à Simler étaient sans doute oraux⁴⁴ :

40. Voir FELLER, BONJOUR, *Geschichtsschreibung*, 1, et SANTSCHI, « Stumpf et l'historiographie valaisanne ».

41. SANTSCHI, « Stumpf et l'historiographie valaisanne », p. 158-169.

42. Catherine SANTSCHI, « Les 'Annales de Brigue' publiées avec une introduction et des notes », dans *Vallesia*, 21 (1966), p. 82 et 85. Pour l'orientation des annales favorable à Schiner, voir p. 97.

43. Thomas Platter (environ 1499-1582) ; voir Edgar BONJOUR, « Platter, Thomas », dans *DHS*, version du 28 septembre 2010, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010787/2010-09-28/> (consulté le 9 juin 2022) ; Stephan PASTENACI, « Platter, Thomas », dans *Neue Deutsche Biographie*, 20 (2001), [en ligne :] <https://www.deutsche-biographie.de/pnd118594923.html#ndbcontent> (consulté le 9 juin 2022) ; Werner MEYER, Kaspar VON GREYERZ (éd.), *Platteriana. Beiträge zum 500. Geburtstag des Thomas Platter (1499?-1582)*, Basel, 2002 ; Werner BELLWALD (éd.), *Zehn Blicke auf Thomas Platter*, Visp, Rotten Verlag, 1999.

44. Il est possible que Simler et Platter aient échangé des lettres à ce sujet, mais la correspondance de Simler, conservée à la Zentralbibliothek de Zurich, n'a encore jamais été éditée. Repérer ces potentielles lettres aurait exigé un important travail de dépouillement qui aurait dépassé le cadre de cette étude.

Après avoir rédigé ce petit livre et avant de le publier, je l'ai aussi donné à lire à des hommes instruits capables d'en estimer la valeur et, entre autres, à un homme extrêmement savant, mon excellent ami Thomas Platter, dont les conseils très bienveillants m'ont poussé à changer quelques passages et aussi à ajouter certains détails.⁴⁵

Né en Valais, à Grächen, dans un milieu paysan, Platter réussit à acquérir, au prix de grandes difficultés, des connaissances en latin et en grec, en tant qu'écolier errant. Lors de son séjour à Zurich, il est l'élève d'Oswald Myconius et adhère à la Réforme sous l'influence d'Ulrich Zwingli⁴⁶. Il épouse la servante de son ancien maître Myconius, voyage fréquemment, avant de devenir tour à tour imprimeur et maître d'école à Bâle, où il s'installe définitivement en 1531. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit en contact avec Simler. Cependant, tout au long de sa vie et de ses pérégrinations, il conserve de solides relations avec le Valais, tisse des liens avec les élites locales susceptibles de lui ménager des appuis, d'attirer dans sa pension de nouveaux étudiants issus de la classe aisée valaisanne⁴⁷. Il lui arrive aussi d'y séjourner et de rendre visite à ses nombreux amis, ce qui lui assure une bonne connaissance des lieux, des personnalités importantes et des événements de la première moitié du XVI^e siècle⁴⁸. En ce qui concerne le portrait de Schiner, Platter pourrait constituer une source importante, puisqu'il a rencontré personnellement Mathieu Schiner, alors évêque, dans son enfance ; cet événement marquant est d'ailleurs relaté dans son autobiographie⁴⁹. Durant sa jeunesse, il a pu entendre des anecdotes sur le compte de Schiner lors de ses séjours dans sa famille en Valais. Pourtant, dans son autobiographie, il passe sous silence les affrontements entre les partisans de Georges Supersaxo et ceux de Mathieu Schiner. Platter est donc un observateur attentif des luttes politiques valaisannes, mais il ne s'en mêle pas, préférant quitter sa patrie pour s'implanter dans la ville réformée de Bâle⁵⁰.

45. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. *4v : *Atque etiam cum hunc libellum conscripsissem, priusquam eum in publicum ederem, viris doctis et qui de eo iudicare possent legendum dedi atque inter alios doctissimo viro et amico meo eximio, Thomae Plattero, a quo humanissime admonitus nonnulla mutavi et quaedam etiam addidi.*

46. Voir le récit de sa conversion dans Thomas PLATTER, *Lebensbeschreibung*, hg. bei Alfred HARTMANN, Zweite Auflage durchgesehen und ergänzt bei Ueli DILL, mit einem Nachwort von Holger JACOB-FRIESEN, Basel, 1999, p. 63-64.

47. C'est un vecteur efficace de la Réforme en Valais ; voir POSSA, « Die Reformation im Wallis », p. 84-119, en particulier p. 86-90, puis 104-109.

48. Ainsi, lors de son séjour aux bains de Brigerbad, il est reçu par l'hôtelier Peter Owlig, futur bailli (1538-1539), et y rencontre l'ancien bailli Simon In Albon, voir PLATTER, *Lebensbeschreibung*, p. 117-118. Sur Peter Owlig et Simon In Albon, voir Hans Anton VON ROTEN, *Die Landeshauptmänner von Wallis, 1388-1798*, Brig, 1991, p. 124-133, 176-180 ; IDEM, « Die Familie In-Albon : ein Beitrag zur Geschichte des Wallis und zur Familienkunde », dans BWG, 17 (1974), p. 81-109, en particulier p. 92-93 ; POSSA, « Die Reformation im Wallis », p. 105-108.

49. PLATTER, *Lebensbeschreibung*, p. 27.

50. Werner MEYER, « Geissbub und Schlossherr. Die Eidgenossenschaft um 1500 in der Wahrnehmung Thomas Platters », dans MEYER, VON GREYERZ, *Platteriana*, p. 33 ; Peter MÜLLER, « Die Geschichte des

Pour la vie de Mathieu Schiner, chez Simler, s'ajoute comme source importante, surtout pour le récit de la jeunesse et des études, l'éloge de Schiner par Paolo Giovio (1486-1552)⁵¹, humaniste, médecin, historien italien, évêque de Nocera. Il fait partie de ses *Elogia virorum illustrium*, une série de portraits d'hommes d'Etat parus pour la première fois en 1551, mais réédités également à Bâle en 1571. Ces *Elogia*, qui s'inspirent de la *Vie des douze Césars* de Suétone, fournissent des données biographiques sur des personnalités historiques, sans toutefois suivre une chronologie très stricte ; ils livrent aussi des jugements, des rumeurs, voire des ragots aujourd'hui invérifiables, puisqu'ils sont issus de la tradition orale. L'autre historien italien que Simler mentionne, Francesco Guicciardini⁵², a dans les faits une importance moindre, probablement parce que Simler choisit de suivre le récit de Stumpf.

5 La biographie de Mathieu Schiner

Le personnage de Mathieu Schiner est déjà mis en avant dans l'épître dédicatoire. Il y est présenté certes comme un évêque de grand renom, mais surtout comme un prince belliqueux, cause de troubles et de grands malheurs pour son pays. Au second livre, son portrait s'insère dans la série de biographies consacrées aux évêques de Sion, après celle de Jost de Silenen⁵³, lui aussi évoqué dans la lettre de dédicace, et celle de son oncle Nicolas Schiner⁵⁴, qui n'est traité que très brièvement. La biographie de Mathieu Schiner est relatée en suivant l'ordre chronologique des événements,

Hirtenbuben. Thomas Platters Autobiographie im Vergleich mit zeitgenössischen Autobiographien des 16. Jahrhunderts », dans BELLWALD (éd.), *Zehn Blicke auf Thomas Platter*, p. 117.

51. T. C. Price ZIMMERMANN, « Giovio, Paolo », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 56 (2001), [en ligne :] [https://www.treccani.it/enciclopedia/paolo-giovio_\(Dizionario-Biografico\)](https://www.treccani.it/enciclopedia/paolo-giovio_(Dizionario-Biografico)) (consulté le 15 janvier 2025) ; Giuseppe CHIESI, « Giovio, Paolo », dans *DHS*, version du 6 septembre 2007, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/018755/2007-09-06/> (consulté le 6 février 2022) ; FELLER, BONJOUR, *Geschichtsschreibung*, 1, p. 311-312.

52. Francesco Guicciardini (1483-1540), homme politique et diplomate florentin, est connu pour sa *Storia d'Italia* écrite entre 1535 et 1540, qui retrace avec beaucoup de détails les guerres d'Italie entre 1494 et 1534 ; voir Pierre JODOGNE, Gino BENZONI, « Guicciardini, Francesco », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 61 (2004), [en ligne :] https://www.treccani.it/enciclopedia/francesco-guicciardini_%28Dizionario-Biografico%29/ (consulté le 5 avril 2022).

53. Jost de Silenen (entre 1435 et 1445-1498), originaire de Küssnacht (Schwytz), étudie le droit à Pavie. Ambassadeur des Confédérés à la cour de France (1472), il contribue, pour le compte de Louis XI, à la conclusion de la Paix perpétuelle (1474) entre les VIII cantons et le duc Sigismond de Habsbourg. En 1477, il est nommé évêque de Grenoble. Avec l'appui de la Diète valaisanne, le Chapitre cathédral le nomme évêque de Sion en 1482. Les expéditions que Silenen, pro-français, lance dans le Val d'Ossola, se soldent par une défaite près de Masera et Crevola, puis par une paix avec Milan (1495). Disgracié en Valais, il perd également son pouvoir dans la lutte contre Georges Supersaxo. En 1496, il se réfugie à Lyon après l'occupation de Sion par les dizaines de Conches, Brigue et Viège. En 1497, le pape le destitue et le nomme évêque titulaire de Hiérapolis. En 1498, il tente sans succès de reconquérir l'évêché de Sion (*HS V/1*, p. 219-226).

54. Nicolas Schiner (vers 1437-1510), évêque de Sion de 1496 à 1499 : *HS V/1*, p. 226-230 ; Philipp KALBERMATTER, « Schiner, Nicolas », dans *DHS*, version du 19 juillet 2010, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013138/2010-07-19/> (consulté le 23 octobre 2021).

mais l'auteur opère des choix (par l'omission ou au contraire la mise en valeur de certains faits) qui influencent la manière dont le lecteur perçoit la vie de l'évêque. La structure de la biographie telle qu'elle se présente dans les pages suivantes (des origines de Schiner jusqu'à son décès) n'est pas indiquée de cette manière par Simler, mais résulte de notre propre lecture.

Origine et formation

Si Simler semble se référer à Stumpf en ce qui concerne le lieu de naissance de Mathieu Schiner⁵⁵, la plus grande partie du passage sur l'enfance et la formation est empruntée à Paolo Giovio avec quelques additions, fruit des recherches personnelles de Simler ou des informations communiquées par Thomas Platter⁵⁶. Sa famille n'est pas de si humble extraction que le prétendent Simler et sa source. Les Schiner font partie de la couche sociale supérieure du village, appartenant à une sorte de « patriciat villageois ». Ses parents sont certes des paysans, mais des paysans aisés. Son oncle, curé d'Ernen, chanoine de Sion, puis évêque, exerce une influence considérable sur l'éducation de son neveu⁵⁷. En se calquant sur le modèle de Giovio, Simler souligne l'origine modeste de la famille Schiner, tout en ignorant la remarque méprisante de l'Italien sur le manque de culture du peuple alpin⁵⁸. Le jeune Mathieu Schiner est ensuite présenté comme un écolier pauvre chantant des hymnes pour assurer sa subsistance. Cette anecdote semble tirée de la tradition orale, une sorte de fable répandue de son vivant par ses adversaires. En effet, Georges Supersaxo⁵⁹ rapporte, dans un procès qui l'oppose au cardinal, qu'en raison de son extrême pauvreté, le père de Mathieu Schiner ne pouvait subvenir à ses besoins et à ceux de sa

55. Né en 1465 à Mühlebach (Conches), Mathieu Schiner est fils de Pierre (1467-1502), un frère de l'évêque Nicolas Schiner. Son père est d'abord lieutenant du major de Conches, en 1490, puis membre du tribunal du district, en 1492, et enfin grand châtelain d'Anniviers (1499-1501), promotion assurée par son frère évêque. De ses deux épouses, Anna, fille de Claus Welschen, puis une certaine Magdalena, il n'est pas possible de déterminer laquelle est la mère de Mathieu ; Hans Anton VON ROTEN, « Zur Geschichte der Familie Schiner », dans *BWG*, 14/2 (1967-1968), p. 168-169, 198 (III), Tafel 1, 216-217 ; *HS* V/1, p. 231.

56. C'est également l'avis de SANTSCHI, « Pantaléon et l'historiographie valaisanne », p. 175-176.

57. Selon toute vraisemblance, Nicolas Schiner, alors curé d'Ernen, lui dispense les tout premiers rudiments : *HS* V/1, p. 231.

58. Paolo GIOVIO, *Elogia virorum illustrium*, curante Renzo MEREGAZZI, dans *Pauli Iovii Opera*, tome 8, Rome, 1972, p. 405 : [...] *humili quidem patre genitus, sed eo pro captu Alpinae gentis nihil a literis abhorrente* (« [...] engendré par un père d'humble origine certes, mais qui, eu égard à son peuple alpin, était loin de dédaigner les lettres »). SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 59r : *parentes eius a literis non abhorrent*.

59. Voir Werner BELLWALD, « Supersaxo, Georges », dans *DHS*, version du 23 juillet 2012, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/021489/2012-07-23/> (consulté le 9 juin 2022) ; Hans Anton VON ROTEN, « Zur Geschichte der Familie Supersaxo », dans *Vallesia*, 29 (1974), p. 13-15. La protection de Georges Supersaxo est décisive dans l'ascension de Mathieu Schiner, comme elle l'a été pour son oncle Nicolas Schiner. Dès 1492, Mathieu Schiner est son secrétaire, voir Wilhelm EHRENZELLER, *Die Feldzüge der Walliser und Eidgenossen ins Eschental und der Wallishandel, 1484-1494*, Diss. Zürich, Zürich, 1912, p. 199, note 121.

famille et que son fils était contraint, durant ses études, de vivre d'aumônes qu'il récoltait de porte en porte⁶⁰. Or c'est une pratique assez répandue pour les étudiants peu fortunés de chanter des hymnes pour assurer leur subsistance⁶¹. Simler a peut-être eu connaissance de ce détail grâce à Thomas Platter. Dans son autobiographie, celui-ci raconte en effet que lui-même, tout jeune, placé auprès d'un prêtre de sa famille auquel on l'avait confié pour son instruction, n'avait appris à chanter que le *Salve*, ce qui lui permettait au moins, avec d'autres écoliers, de gagner quelques œufs en chantant dans les rues du village⁶². Simler souligne ainsi la pauvreté de Schiner et de sa famille dans une perspective à la fois pédagogique et morale, afin de mieux souligner son ascension sociale : partant d'une prétendue très humble condition, il parvient au faite du pouvoir grâce à son travail et à ses mérites.

Dans le récit de Simler, le jeune Mathieu reçoit d'un vieillard le présage de son futur pouvoir, ce que Giovio ne mentionne pas. Les présages concernant les grands personnages de l'histoire sont particulièrement présents dans le genre biographique, et ce dès l'Antiquité, par exemple dans la *Vie des douze Césars* de Suétone et dans l'*Histoire Auguste* à propos des empereurs. L'anecdote de Simler sur Schiner ressemble ainsi à celle de Suétone sur Galba⁶³. La Renaissance n'est pas en reste. Dans son autobiographie, Thomas Platter rapporte une prédiction similaire qu'il aurait reçue. Lors de sa confirmation en 1503, Mathieu Schiner, alors évêque de Sion, lui demande son nom et, impressionné par son assurance, lui prédit, en lui donnant une légère claque sur la joue et en lui souriant, qu'il deviendrait assurément prêtre⁶⁴. La similitude entre les deux anecdotes est frappante, mais il faut se demander s'il ne s'agit pas, eu égard aux passages similaires dans la littérature latine classique, plutôt d'un lieu commun ou d'un motif littéraire traditionnel dans le genre (auto)biographique que d'un événement réel.

60. CH AEV, ABS, Tir 103/1, p. 86 : *Hic Petrus de se genuit Matheum [...] qui studio literario vaccans elemosinis, quas ostiatim colligebat, nutritus est.*

61. Voir le témoignage du Milanais BALCUS dans son *Helvetiae descriptio* datée de 1500 environ et publiée dans *Quellen zur Schweizergeschichte*, VI, Bâle, 1884, p. 78 : *Discipuli litterarum Latinarum, si qui sunt, cantilena victum quaeritant.* Sur la mendicité des étudiants à cette époque, voir Ernst SCHUBERT, « Fahrende Schüler im Spätmittelalter », dans Harald DICKERHOF (éd.), *Bildungs- und schulgeschichtliche Studien zu Spätmittelalter, Reformation und konfessionellem Zeitalter*, Wiesbaden, 1994, p. 9-34.

62. PLATTER, *Lebensbeschreibung*, p. 38 : « [...] dan ich hatt eben ein wenig lärnen singen, das salve und umb eier, mit anderen schu^oleren, die ouch in dem dorff waren by dem pfaffen. » D'autres anecdotes laissent entendre que c'est la coutume pour les écoliers de chanter pour gagner leur subsistance, chez le même auteur, p. 42, 48-49.

63. SUÉTONE, *Vie de Galba* 4,1 : [...] *constat Augustum puero adhuc, salutanti se inter aequales, apprehensa buccula dixisse* : καὶ σὺ τένοντι τῆς ἀρχῆς ἡμῶν παρατρῶσῃ (« On sait que, dans son enfance, étant venu saluer Auguste avec d'autres garçons de son âge, ce prince lui prit la joue et lui dit : "Toi aussi, mon fils, tu mordras un peu de notre pouvoir" »). La même anecdote se rencontre chez TACITE (*Annales* 6,20,2), mais c'est Tibère, et non Auguste, qui délivre la prophétie.

64. PLATTER, *Lebensbeschreibung*, p. 27.

Concernant la formation et les études de Schiner, Simler suit de très près un passage de Paolo Giovio que nous reproduisons ici :

Aussi fut-il [Mathieu Schiner] envoyé par lui [son père] en Italie, dès qu'il eut grandi, dans l'intention d'apprendre parfaitement l'italien, de s'appliquer tout autant aux lettres latines et enfin (comme cela arriva) de devenir prêtre. C'est pourquoi, après avoir acquis les premiers rudiments des lettres dans sa patrie, Mathieu partit étudier à Côme sous la direction de Teodoro Lucino, un célèbre maître d'école et poète (comme il y en avait en ce temps-là), et y fit tant de progrès que rien de ce qu'il avait entendu ou lu ne s'échappait de la mémoire de cet homme à l'intelligence vigoureuse et avide de connaissances. Il avait souvent coutume de s'acquitter des tâches de son maître quand il était malade, en enseignant avec un désir de l'égaliser couronné de succès. Il récitait une grande partie de l'*Enéide* de Virgile et des *Héroïdes* d'Ovide, malgré son accent un peu campagnard. Entre tous les auteurs, il appréciait particulièrement la *Consolation* de Boèce, car ce livre, rempli de maints exemples moraux, lui fournissait pour ses conversations de tous les jours en rapport avec ses activités des fleurs choisies et des exemples appropriés à presque toutes les situations, si bien que non seulement les Allemands, mais aussi les Italiens plus cultivés admiraient grandement son éloquence [...].⁶⁵

Simler abrège cependant le récit de Giovio, le remanie et y intercale le fameux présage. Il mentionne ainsi les premiers rudiments reçus en Suisse, en précisant toutefois les deux lieux de formation, Sion et Zurich⁶⁶. Schiner se perfectionne ensuite à Côme sous la férule de Teodoro Lucino⁶⁷. Les deux biographes relèvent ses progrès rapides dans les études et son talent exceptionnel qui lui permettent de suppléer son professeur. Toutefois, à la différence de Giovio, Simler passe sous silence la mémoire

65. GIOVIO, *Elogia*, p. 405-406 : *Quamobrem ab eo, ut primum adolevit, in Italiam est missus, eo consilio, ut Italicam perdisceret linguam et Latinis pariter litteris operam daret, demumque (uti evenit) sacris initiaretur. Itaque Matthaeus post prima literarum rudimenta quae in patria perceperat, Comi sub Theodoro Lucino nobili (uti illa ferebant tempora) grammatico poetaque tantos processus fecit in studiis, ut nihil earum rerum, quae vel audiret vel legeret, robusti avidique ingenii memoriam subterfugeret, utpote qui saepe aegri praeceptoris munia, docendo felici aemulatione obire esset solitus, magnamque partem Maronis Aeneidos et Heroïdum Nasonis, quanquam subagresti vocis sono recitaret, amplectereturque supra cunctos authores librum de Consolatione Boetii Severini, qui liber moralibus multis exemplis refertus, delectos quotidianis actionum suarum sermonibus flores et exempla cunctis prope casibus opportuna, ita suppeditabat, ut eius eloquentia non Germani modo, sed Itali etiam eruditiores magnopere mirarentur [...]*.

66. *Ibidem*, p. 405 : *post prima literarum rudimenta quae in patria perceperat. SIMLER, Vallesiae Descriptio*, fol. 59r : *Sedunum missus et deinde Tigurum, prima literarum rudimenta didicit.*

67. GIOVIO, *Elogia*, p. 405-406 : *Comi sub Theodoro Lucino nobili (uti illa ferebant tempora) grammatico poetaque tantos processus fecit in studiis [...] utpote qui saepe aegri praeceptoris munia, docendo felici aemulatione obire esset solitus. SIMLER, Vallesiae Descriptio*, fol. 59r : *Comi Theodoro Lucino nobili eius aetatis grammatico operam dedit, sub quo tantum profecit, ut praeceptoris absentis aut aegri munus persaepe cum laude obiret.* Selon BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 18-19, Schiner aurait étudié à Côme (1485-1489) et acquis de solides connaissances en latin et en théologie, ainsi qu'une excellente maîtrise de l'italien. La seule information connue sur le maître d'école Teodoro Lucino semble être un ouvrage scolaire imprimé non daté : Theodorus LUCINUS, *Moralium dictorum isagogicus libellus*, Ferrare, Andreas Belfortis Gallus, vers 1493 (ISTC n° il00332800).

remarquable de Schiner et ses œuvres de prédilection. Il insiste donc moins sur son bagage humaniste.

Première fonction et ascension jusqu'à l'épiscopat

Pour retracer le début de la carrière de Schiner en Valais, Simler s'éloigne provisoirement de Giovio (qui n'en parle pas). Il ne s'attarde pas sur cette période et se contente de dire qu'il est nommé curé d'un « obscur village en Valais »⁶⁸. Il revient rapidement à sa source italienne quand il est question de l'éloquence et de l'équité de Schiner. Voici ce que dit Giovio : « En effet, il était actif et réussissait à régler les controverses survenant entre citoyens et voisins, avec un jugement si juste et incorruptible que personne, pas même un intrigant, ne rejetait la sentence qu'il avait prononcée. »⁶⁹

Simler simplifie le texte de sa source et le rend ainsi plus lisible⁷⁰. Il présente à la fois le comportement public (*in popularibus concionibus*) et privé (*domi*) de Schiner, tout aussi idéalisé : éloquence, charisme, esprit de justice *versus* sobriété, frugalité, assiduité au travail. Lorsqu'il dépeint les mœurs du personnage, Simler adopte une construction parataxique, en faisant se succéder les adjectifs *assiduus... parcus... alienus*⁷¹, dans un style qui rappelle la concision et la vivacité de Salluste dans son portrait de Catilina⁷². L'expression *in victu parcus* qui caractérise Schiner ressemble à la description, chez Tacite, du philosophe stoïcien Sénèque, lors de son suicide⁷³. Elle est également utilisée dans un passage de Pline le Jeune⁷⁴, où l'éloge porte sur les vastes connaissances, notamment juridiques, d'un dénommé Titius Ariston. Simler donne ainsi de Mathieu Schiner l'image d'un ascète et, implicitement, celle d'un homme érudit et sage à la manière antique. Au terme de cet éloge, il nuance toutefois ce portrait : le jeune curé fait preuve de fausse modestie et veille, à dessein, à faire connaître sa vie privée, afin de promouvoir sa carrière par le biais des témoignages

68. Mathieu Schiner est d'abord simple chapelain d'Ernen, puis semble être le premier détenteur de la chapellenie d'Obergesteln (1493-1495). Nous le retrouvons également chancelier de Georges Supersaxo, au moins depuis 1492, ce que Simler ne mentionne pas. Le 25 mai 1494, il est désigné comme *vicecuratus Aragni sedens* et finalement, en avril 1496, lorsque l'évêque Nicolas Schiner renonce à la cure d'Ernen, celle-ci lui revient. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 24, note 3 ; Josef LAMBRIGGER, « Die Pfarrherren von Ernen 1214-1990 », dans *BWG*, 22 (1990), p. 20 et 22. La cure d'Ernen était en fait riche et influente : voir LAMBRIGGER, « Die Pfarrherren », p. 19-20.

69. GIOVIO, *Elogia*, p. 387 : *Nam multus erat et efficax in componendis controversiis quae inter cives atque finitimos intercederent, usque adeo recto atque incorrupto iudicio, ut nemo vel factiosus, eum ultro oblatum arbitrium reiiceret.*

70. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 59r : *Nam in popularibus concionibus disertus erat, in controversiis vero civilibus diiudicandis et componendis industrius et prudens.*

71. *Ibidem* : *Domi in studiis erat assiduus, in victu parcus, a libidinis suspicione alienus [...].*

72. SALLUSTE, *Conjuration de Catilina* 5,3-5.

73. TACITE, *Annales* 15,63,1 : *Seneca, quoniam senile corpus et parco victu tenuatum lenta effugia sanguini praebebat, crurum quoque et poplitum venas abrumpit.*

74. PLINE LE JEUNE, *Lettres* 1,22,4 : *Ad hoc quam parcus in victu, quam modicus in cultu !*

d'autrui. Ces détails sur sa vie exemplaire dans la paroisse d'Ernen semblent provenir d'une tradition orale plutôt que d'une source écrite.

Une autre partie originale du récit de Simler est la rencontre entre l'évêque Jost de Silenen, en visite à Ernen, et le curé du lieu, Mathieu Schiner. La stratégie de Schiner, dévoilée par Simler, a donc fonctionné : Silenen aspire à le rencontrer en entendant les rumeurs sur son compte et se forge une opinion sur lui en examinant sa bibliothèque. Les livres de droit canon et de droit civil⁷⁵ en particulier attirent l'attention de l'évêque, qui a lui-même étudié ces disciplines à Pavie. Le jugement positif de Simler sur les qualités intellectuelles de Schiner, prince de l'Eglise, n'est pas isolé et il est partagé par le prince des humanistes, Erasme de Rotterdam⁷⁶. Dans une lettre écrite à Peter Mosellanus, en 1519, Erasme, invité à la table du cardinal, le qualifie d'*homo doctus liberique iudicii*, « un homme instruit et d'un jugement indépendant »⁷⁷.

Jusqu'à ce point du récit se dessine de Schiner un portrait relativement flatteur. Simler s'attache ensuite à montrer comment le jeune curé d'Ernen parvient à gravir rapidement les échelons qui le mènent à l'épiscopat. Sa rencontre « programmée » avec l'évêque Jost de Silenen porte ses fruits, puisqu'elle lui permet d'être élu chanoine de Sion, après le décès de l'un d'entre eux⁷⁸. Après le décès de Silenen, Simler n'entre pas dans les détails rocambolesques de l'élection de Nicolas Schiner comme évêque⁷⁹. Son épiscopat est expédié en quelques mots : cette ellipse radicale s'explique par le fait que Nicolas n'occupe cette fonction que pendant trois ans. La destinée de Mathieu Schiner est désormais toute tracée : en tant que doyen de Valère, il prend une part active à la gestion des affaires du Chapitre et représente son oncle

75. Mathieu Schiner connaît bien le droit, comme en témoignent les profondes réformes qu'il entreprend. Il considère comme une nécessité de créer de nouveaux statuts du pays (*Landrecht*) homogènes, afin d'assurer la sécurité juridique et, par là, la paix en Valais ; voir CARLEN, *Das Landrecht des Kardinals Schiner*, p. 12-13.

76. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 439-440, rapporte plusieurs témoignages contemporains sur Schiner.

77. Percy S. ALLEN (éd.), *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, tome III : 1517-1519, Oxford, 1915, n° 948, p. 544, l. 98. Dans son épître dédicatoire aux Paraphrases de l'Épître de saint Jacques et de l'Évangile de Mathieu, Erasme relève que Schiner est d'une intelligence perspicace, d'un jugement sûr, sortant de l'ordinaire (ALLEN, *Opus epistolarum Des. Erasmi*, tome IV : 1519-1521, Oxford, 1922, n° 1171, p. 417, l. 46-56).

78. Après la mort de Johann de Sole de Lucerne (au sujet de ce chanoine, voir Paul MARTONE, *Die Domherren von Sitten 1043-2013. Unter Mitarbeit von Dr. Erwin Jossen, Domherr Sitten, Visp*, 2013, p. 317-318), Mathieu Schiner est élu chanoine à sa place le 29 avril 1496, confirmé par le pape le 19 mai de la même année et devient doyen de Valère le 7 juillet 1497 (voir HS V/1, p. 427).

79. Nicolas Schiner, lié d'amitié avec Georges Supersaxo, lui doit l'obtention de sa prébende de chanoine, puis son accession à l'épiscopat contre son prédécesseur, Jost de Silenen : voir VON ROTEN, « Zur Geschichte der Familie Schiner », p. 168, 170. Son élection fait l'objet de nombreuses difficultés et contestations. Elle est précédée d'une modification de dernière minute des statuts du pays, visant à restreindre les pouvoirs et les droits souverains de l'évêque en faveur de la Diète, et se fait sans le consentement du Chapitre, duquel Nicolas Schiner essaie d'obtenir, plus tard (le 15 septembre 1497), une confirmation de son élection ou l'organisation d'une nouvelle élection, sans succès (CH AEV, Oswald de Riedmatten, 108). Voir BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 35-37.

évêque de plus en plus fréquemment⁸⁰. Sentant ses forces décliner, Nicolas Schiner lui confie de nombreuses missions diplomatiques, le nommant son coadjuteur ; finalement, il réside en sa faveur⁸¹. Une phrase suffit alors à Simler pour évoquer les étapes qui conduisent Schiner à l'épiscopat :

Puis, peu de temps après, Silenen mourut et Nicolas, l'oncle de Mathieu, lui succéda au prix de grands efforts. Comme Mathieu était associé à tous ses actes, ou plutôt y était préposé, il se fit rapidement un nom et, à son abdication, lui succéda.⁸²

Simler insiste particulièrement sur sa carrière fulgurante, où tout s'enchaîne à merveille, par la répétition de l'adjectif *brevis* (*brevi... tempore, brevi*) et du verbe *succedere* (*succedente, successit*). C'est presque trop beau pour être vrai ! Et de fait, Simler dévoile partiellement les tractations dissimulées derrière cette élection : un autre candidat est choisi (que Simler ne nomme pas), le Lucernois Peter von Hertenstein, le propre neveu de Jost de Silenen⁸³ ; mais Mathieu Schiner obtient du pape la confirmation de son élection grâce à son extraordinaire force de persuasion. C'est du moins ce que prétend Simler, qui laisse entrevoir une première fois le penchant de Schiner pour les intrigues. En réalité, les négociations durent plusieurs mois en Valais. Georges Supersaxo intervient pour contraindre von Hertenstein à renoncer, moyennant une indemnisation⁸⁴. C'est l'ambassadeur de Milan qui convainc le pape plutôt que Schiner lui-même⁸⁵. Le 20 septembre 1499, la bulle du pape Alexandre VI confirme son élection⁸⁶. Aussi, lorsque Simler affirme que Schiner « obtint aisément du pape de se faire nommer lui-même évêque »⁸⁷, il simplifie considérablement les faits⁸⁸ et insiste surtout sur le don d'éloquence de l'évêque. Comme le signale

80. Voir par exemple CH AEV, ACS, Min. B 68/II, p. 35 (23 mars 1498), Min. A 159, p. 231 (2 décembre 1498) ; CH AEV, Supersaxo II, Pg 68 (19 mars 1499).

81. Après sa résignation, il devient doyen de Valère et le reste jusqu'à sa mort, HS V/1, p. 228-229 et BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 59-60.

82. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 59v : *Brevi deinde tempore post Sillinio mortuo et Nicolao Matthaei patruo ipsius potissimum opera illi succedente, cum ab ipso omnibus actionibus adhiberetur, aut potius praeponeretur, magnum brevi nomen adeptus est et eo se abdicante in eius locum successit.*

83. Mathieu Schiner bénéficie du soutien de Milan et de l'empereur, tandis que la France et la Suisse centrale favorisent Peter von Hertenstein, doyen de Valère (1493-1497). A son sujet, voir HS V/1, p. 426-427. Voir BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 60-62.

84. Albert BÜCHI, *Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals Matth. Schiner*, Band I : von 1489 bis 1515, Basel, 1920, n° 33, p. 460-461 ; CH AEV, ABS, Tir. 100/24 (convention du 15 septembre 1499).

85. BÜCHI, *Korrespondenzen und Akten*, n° 32, p. 458-460.

86. *Ibidem*, n° 35, p. 17-19.

87. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 59v : [...] *facile obtinuisse a papa, ut sese Sedunorum episcopum faceret.*

88. Voir BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 61-62.

l'auteur, cette élection suscite des résistances en Valais⁸⁹. Nous ignorons si pour ce passage Simler a utilisé des sources écrites et, le cas échéant, lesquelles.

Contexte politique en Suisse

Simler prend de la hauteur avant de relater la suite du parcours de Schiner : il expose le contexte politique dans lequel évolue l'évêque. La formule choisie pour introduire ce changement de point de vue ne peut que frapper le lecteur cultivé : « Toute la Suisse était, à cette époque, divisée en deux partis [...] »⁹⁰. Simler s'inspire ici de la *Guerre des Gaules* de César et suit de très près la structure de la phrase initiale de l'œuvre : « Toute la Gaule est divisée en trois parties [...] »⁹¹. Il y mêle un autre passage où se rencontrent les mots *factiones duas* : « Il y avait dans toute la Gaule deux partis [...] »⁹². Simler évoque, quant à lui, la division des Suisses entre le parti français et le parti des Sforza, une famille influente qui contrôle le duché de Milan depuis le milieu du XV^e siècle. Il pourrait avoir repris cette information de Stumpf, bien qu'il soit impossible de discerner de véritables emprunts⁹³. Les Sforza entretiennent depuis plusieurs décennies des rapports diplomatiques et économiques avec les Confédérés (capitulats de 1450, 1467, 1477)⁹⁴. Au fil du temps toutefois, les Sforza subissent de plus en plus la politique des grandes puissances européennes (France et Confédérés) et voient leur influence décliner⁹⁵. Simler explique qu'en principe les Confédérés sont liés par un traité avec la France, signé après la guerre de Souabe⁹⁶. Le roi Louis XII a en effet conclu ce traité avec les Confédérés le 16 mars 1499⁹⁷. Le 9 mai 1500, il fait de même avec les Sept Dizains du Valais en

89. Voir *Ibidem*, p. 66-67.

90. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 59v-60r : *Erat eo tempore Helvetia omnis in factiones duas divisa, Gallicam et Sfortianam.*

91. CÉSAR, *Guerre des Gaules* 1,1,1 : *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur.*

92. *Ibidem*, 1,31,3 : *Galliae totius factiones esse duas : harum alterius principatum tenere Haeduos, alterius Arvernos.*

93. Johannes STUMPF, *Schweizerchronik*, I. Teil, hg. von Ernst GAGLIARDI, Hans MÜLLER, Fritz BÜSSER, Basel, 1952, p. 3-4.

94. Au cours du XV^e siècle, les Suisses concluent de nombreux traités de paix avec les Sforza, dans lesquels les ducs de Milan concèdent de façon renouvelée aux cantons confédérés une exemption des taxes pour leurs marchands qui se rendent à Milan ; voir Luciano MORONI STAMPA, « Francesco I Sforza e gli Svizzeri (1450-1466) », dans *Gli Sforza a Milano e in Lombardia e i loro rapporti con gli Stati italiani ed europei (1450-1535). Convegno internazionale Milano, 18-21 maggio 1981*, Milano, 1982, p. 601-608.

95. Giorgio CHITTOLINI, « Sforza », dans *Lexikon des Mittelalters*, VII, Stuttgart-Weimar, 1999, col. 1821-1824.

96. La guerre de Souabe oppose dix cantons à la maison Habsbourg-Autriche et à la Ligue de Souabe entre l'hiver 1498 et le 22 septembre 1499 ; Andre GUTMANN, « Souabe, guerre de », dans *DHS*, version du 24 février 2015, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008888/2015-02-24/> (consulté le 10 août 2021).

97. Heinrich BRENNWALD, *Schweizerchronik*, hg. R. Luginbühl, Basel, 1910, Band 2, p. 352. Sur ce traité et son contenu, voir Philippe ROGGER, *Geld, Krieg und Macht. Pensionsherren, Söldner und eidgenössische Politik in den Mailänderkriegen 1494-1516*, Baden, 2015, p. 127-128.

leur accordant les mêmes pensions et privilèges qu'aux Confédérés⁹⁸. Nicolas Schiner, alors évêque, s'efforce d'abord de repousser cette alliance avec les Français, en prétextant qu'il devrait attendre le retour de Rome de son neveu. De fait, une alliance avec la France aurait été contraire à ses engagements envers le duc de Milan, Ludovic Sforza⁹⁹. Cependant, la capture de celui-ci à Novare le 10 avril 1500 et son extradition en France enlèvent tout obstacle à la conclusion de cette alliance. Or, il faut supposer, comme la ratification manque, que l'évêque Mathieu Schiner, récemment élu, refuse de donner son accord aux Dizains¹⁰⁰.

Simler explique les tensions avec la France par les retards ou le refus de verser les soldes promises aux troupes suisses ; il semble emprunter cette explication à Paolo Giovio :

Cela ne fut pas très difficile, puisque les Suisses avaient peu avant renoncé à leur amitié envers le roi Louis [XII], parce qu'il les avait méprisés avec ingratitude et s'était approprié leur paie et leurs soldes, si bien qu'ils désiraient se venger de l'affront infligé par ce roi avare ou du moins trop économe [...].¹⁰¹

L'autre justification repose sur les liens étroits que les Suisses entretiennent avec les Sforza, comme il est mentionné ci-dessus. Or les Français ont récemment chassé leur dernier représentant, Ludovic Sforza, et se sont emparés du duché de Milan, ce qui peut constituer un danger pour les Confédérés et le Valais en particulier sur le plan stratégique. Cette division au sein des cantons rend d'ailleurs la politique des Confédérés hésitante en matière d'alliances : ainsi, les cantons de Berne, Lucerne, Schwytz et Unterwald concluent avec le duc de Milan, le 1^{er} octobre 1498, un capitulat dont l'une des dispositions est de refuser aux ennemis du duc aide, approbation ou soutien. Cela n'empêche pas les Confédérés de signer le traité de 1499 avec la France, alors que l'article 12 dudit traité leur interdit de prendre les armes contre le roi de France, ou de fournir de l'aide à ceux qui voudraient lui faire la guerre !¹⁰² Simler ajoute à cette situation complexe l'idée selon laquelle les Suisses auraient renouvelé

98. WLA I, p. 5-6 et CH AEV, ABS 54/4, fol. 56v-58r.

99. Ludovic Sforza est chassé du duché en 1499. Il se réfugie auprès des Habsbourg afin de se préparer à la reconquête. Le 3 février 1500, les Français lui abandonnent Milan. Il parvient aussi à reconquérir Novare, mais les Français reçoivent des renforts, signant ainsi la défaite du duc de Milan. Le 10 avril 1500, il est capturé à Novare et emmené comme prisonnier en France ; voir Gino BENZONI, « Ludovico Sforza, detto il Moro, duca di Milano », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 66 (2006), [en ligne :] https://www.treccani.it/enciclopedia/ludovico-sforza-detto-il-moro-duca-di-milano_%28Dizionario-Biografico%29/ (consulté le 9 juin 2022).

100. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 76-77 ; Louiselle GALLY-DE RIEDMATTEN, *Du sang contre de l'or : le service étranger en Valais sous l'Ancien Régime*, Berne, 2014, vol. I, p. 54-56.

101. GIOVIO, *Elogia*, p. 406 : *Quod ob id non magnopere difficile fuit, quoniam gens Helvetica paulo ante sese ab amicitia Ludovici regis alienarat, tanquam ingrata sprete et fraudata donativis atque stipendiis, avari aut certe nimis parci regis acceptam contumeliam vindicare percuperet [...]*.

102. Rudolf THOMMEN, « Friedensverträge und Bünde der Eidgenossenschaft mit Frankreich, 1444-1777 », dans *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 15 (1916), p. 161.

leur alliance avec l'empereur Maximilien, soutien des Sforza. Il semble ici se référer en particulier à un passage de la *Schweizerchronik* de Stumpf qui relate les négociations de 1500 entre les ambassadeurs de Maximilien et les Confédérés¹⁰³. Il n'en retient qu'un seul élément : Maximilien encourage les Confédérés à ne fournir aucun soutien armé au roi de France.

Intrigues politiques de Schiner contre la France

Après cette mise en contexte, Simler revient à son sujet principal. C'est à ce point du récit qu'apparaît un motif déterminant pour la suite de la carrière de Schiner : sa haine envers les Français. Cette haine est notoire, comme en témoigne Giovio¹⁰⁴. Simler se propose quant à lui d'en révéler l'origine¹⁰⁵ : selon lui, Schiner a d'abord tenté un rapprochement avec le roi de France, qui aurait dédaigné son offre par avarice. L'explication de Simler met en lumière l'orgueil de l'évêque de Sion, mais n'est guère convaincante en soi. L'animosité de Schiner a sans doute d'autres motivations plus rationnelles : en tant que prince-évêque de Sion, il cherche à éloigner à tout prix les Français de la Lombardie, pour éviter leur dangereuse emprise sur le Valais¹⁰⁶. Cette anecdote dévoile d'autres traits de caractère du personnage. Ainsi, alors que Simler dressait au début un portrait plutôt flatteur de Schiner, il introduit désormais, par petites touches, des éléments discordants sur le plan moral : son caractère présomptueux et rancunier.

Il est ensuite question d'une décision de la Diète visant à lutter contre le mercenariat. A Zurich, le 20 février 1500, le 7 avril 1500 et le 16 septembre 1501, les Confédérés se réunissent en Diète, en présence de l'évêque Schiner. Il en résulte une ordonnance interdisant à quiconque de recevoir des pensions ou des soldes, sous peine de sanctions sévères ; les campagnes militaires à l'étranger sont interdites (du moins sans l'accord des autorités), non seulement pour les soldats, mais aussi pour

103. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 12-13.

104. Paolo GIOVIO dans ses *Historiarum sui temporis*, Paris, Michel de Vascosan, 1553, fol. 165k : *Nec multo post Matthaeus Sedunensis cardinalis, qui adversus Gallos implacabili semper odio exarsit [...]*.

105. Nous ne savons pas d'où Simler tire cette anecdote ; il s'agit peut-être de rumeurs qui circulaient en Valais.

106. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 72-73. Une lettre de Johann Manz von Rheinau, prévôt du Grossmünster de Zurich et chanoine de Sion de 1488 à 1499 (*HS V/1*, p. 312), à Mathieu Schiner, datant du 8 février 1500, en témoigne : *Item intellexi a certis nuntiis Dominationem Vestram plurimum declinatam ad partem Domini Ducis Mediolani, quod paucis placet, quibus dixi Dominationem Vestram formidare malam vicin(i)am Vobis futuram, si ducatus Mediolani in manibus regis Francorum persistat*. « De même, j'ai compris par des messagers sûrs que votre seigneurie embrassait beaucoup le parti du duc de Milan, ce qui déplaît à bien des gens, auxquels j'ai dit que votre seigneurie redoutait que le voisinage ne soit source de maux pour vous, si le duché de Milan demeurait aux mains du roi de France. » (BÜCHI, *Korrespondenzen und Akten*, n° 46, p. 36). Voir aussi Valerius ANSHELM, *Die Berner-Chronik*, Bern, 1886, Band II, p. 287 ; EA III,2,6 g (p. 18) pour les craintes exprimées par la délégation valaisanne auprès de la Diète de Zurich (11 mars 1500).

les recruteurs¹⁰⁷. Le rôle exact joué par Schiner dans cette décision n'est pas entièrement clair, mais son influence politique en Suisse est incontestable. Stumpf nous rapporte, pour l'année 1501, l'un des discours de Schiner, tenu à Zurich, dans le but de détourner les Suisses du mercenariat et des pensions du roi de France. L'extrait de la *Schweizerchronik* de Stumpf reflète une petite parcelle de l'éloquence de Mathieu Schiner, qui n'hésite pas à jouer sur les émotions de son auditoire et à forcer le trait : l'argent de ces pensions pousse les gens à se parjurer, à vendre l'enfant au sein de sa mère, à verser le sang des chrétiens et à dépouiller l'ensemble du pays de ses habitants. C'est la source même de toutes les désobéissances, de la destruction de l'ensemble du pays et de la perte de la liberté¹⁰⁸. Simler paraphrase ce discours. Il est pour le moins surprenant de voir Schiner défendre une telle position à la Diète¹⁰⁹, alors que lui-même conduira à l'étranger tant de mercenaires !

Simler montre que Schiner utilise cette lutte contre le mercenariat comme prétexte pour s'attaquer à l'influence française en Suisse. Selon une stratégie très élaborée, dont Simler révèle les tenants et les aboutissants, Schiner s'efforce d'empêcher le roi de France de conclure des alliances, de corrompre les autorités suisses et de recruter des mercenaires. Durant la guerre de Naples, il poursuit son action et obtient des cantons qu'ils n'envoient pas de troupes officielles pour soutenir les Français. Certains Suisses partent tout de même combattre et sont « punis de leur mépris des lois, anéantis par la guerre, la faim et la maladie »¹¹⁰. Cette idée que les soldats récalcitrants sont punis pour leur désobéissance est déjà présente chez Stumpf¹¹¹, mais le ton de Simler se veut plus moralisant et la séquence *bello, fame, peste* pourrait

107. EA III,2,4 y (p. 15), III,2,9 g (p. 24, 28-29) et III,2,72 h (p. 139-142); BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 83; GALLY-DE RIEDMATTEN, *Du sang contre de l'or*, p. 56-57. La question des pensions continue d'agiter les cantons par la suite. Pour remédier au problème du mercenariat, des pensions et des alliances étrangères, les cantons signent une convention le 21 juillet 1503 à Baden (*Pensionenbrief*). Elle ne semble toutefois pas avoir fait l'unanimité et est définitivement abandonnée en 1508, Hans STADLER, « Pensionenbrief », dans DHS, version du 12 décembre 2019, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009806/2019-12-12/> (consulté le 12 novembre 2021); ROGER, *Geld, Krieg und Macht*, p. 10-19; Martin KÖRNER, « Zur eidgenössischen Solddienst- und Pensionen-debatte im 16. Jahrhundert », dans Norbert FURRER et al., *Gente ferocissima : mercenariat et société en Suisse (XV^e-XIX^e siècle)*, Zurich-Lausanne, 1997, p. 193-203; Ernst GAGLIARDI, *Der Anteil der Schweizer an den italienischen Kriegen, 1494-1516*, I. Band : von Karls VIII. Zug nach Neapel bis zur Liga von Cambrai, 1494-1509, Zürich, 1919, p. 550-566.

108. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 107, repris de BRENNWALD, *Schweizerchronik*, 2, p. 498-499. Voir Valentin GROEBNER, *Gefährliche Geschenke : Ritual, Politik und die Sprache der Korruption in der Eidgenossenschaft im späten Mittelalter und am Beginn der Neuzeit*, Constanze, 2000, p. 178.

109. En Valais également, Schiner défend, devant la Diète de Naters du 2 mai 1503, d'accepter de l'argent venant d'un prince étranger et interdit le mercenariat, sous peine d'infamie et de condamnation à mort. Lors de la Diète du 18 juillet à Sion, il réitère ses interdictions et se réfère aux décisions prises par la Diète fédérale qui vont dans le même sens. Son discours ne fait pas le poids face aux belles promesses de l'ambassadeur français. La Diète décide finalement de laisser la décision aux communes sans tenir compte des rappels à l'ordre de l'évêque. Il faut y voir l'effet des intrigues de Georges Supersaxo, séduit par l'or français; voir WLA I, p. 42-46; GALLY-DE RIEDMATTEN, *Du sang contre de l'or*, p. 57-59.

110. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 60v.

111. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 50.

bien être inspirée de certains passages de l'Ancien Testament (si ce n'est que Simler remplace le *gladius* de la Vulgate par *bellum*)¹¹². Schiner lui-même, à la Diète valaisanne de 1503, prévient les mercenaires valaisans des risques auxquels ils s'exposent en passant outre l'interdiction officielle¹¹³. Certains d'entre eux partent néanmoins pour Naples, où ils trouvent la mort¹¹⁴.

La complicité avec Jules II

L'élection du pape Jules II¹¹⁵, « habité par une passion ardente pour les armes »¹¹⁶, amorce une nouvelle étape dans la carrière de Schiner et l'amène à jouer un rôle plus important au niveau européen. Simler relève d'ailleurs non sans malice le point commun qui les unit : leur penchant pour la guerre¹¹⁷. Le nouveau pape remarque l'évêque de Sion et se repose sur lui pour mener à bien son projet d'alliance avec les Suisses et le Valais. Et effectivement, le 14 mars 1510, par l'entremise de Schiner, une alliance de cinq ans est conclue entre le pape, les douze cantons confédérés et le Valais pour l'enrôlement de troupes¹¹⁸. Cet épisode important est déjà raconté par Stumpf¹¹⁹. Pour enrichir le récit de sa source principale, Simler se tourne vers Guicciardini¹²⁰, qui établit un lien de cause à effet entre les difficultés françaises à payer les soldes des mercenaires suisses et le choix des Confédérés de s'allier avec le pape. Les tensions et les tergiversations autour de la conclusion d'une alliance soit

112. Voir Jr 14 :12; 24 :10; Ez 6 :11; etc.

113. WLA I, n° 17, lettre a, p. 42-44.

114. C'est le premier grave point de désaccord entre Schiner et Supersaxo, qui porte la responsabilité de ce désastre. Voir WLA I, n° 54, p. 183; BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 87-89; GALLY-DE RIEDMAT-TEN, *Du sang contre de l'or*, p. 58-59.

115. Giuliano Della Rovere (1443-1513) prend le nom de Jules II après son élection le 31 octobre 1503 (Pierre SURCHAT, « Jules II », dans DHS, version du 17 octobre 2013, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/018418/2013-10-17/> (consulté le 23 octobre 2021)).

116. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 60v.

117. Notons que STUMPF relève également ce trait de caractère du pape, sans toutefois le mettre en relation avec Schiner : voir *Schweizerchronik*, I, p. 99 : « Dißer bapst waß so ein durstiger kriegßsman [...] ».

118. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 174-177. EA III,2,351 f (p. 479), 351 m (p. 480-481), 352 i (p. 483), ainsi que Beilage 16, p. 1333-1338; WLA I, p. 138, n° 46.

119. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 99.

120. Francesco GUICCIARDINI, *Historiarum sui temporis libri viginti, ex Italico in Latinum sermonem nunc primum et conversi et editi, Caelio Secundo Curione interprete*, Bâle, Petri, 1566, p. 310 : *Foedus Helvetiorum cum Galliae rege mensibus aliquot ante finem habuerat, rege in sua sententia de non augendis pensionibus persistente, quanquam id contra omnium suorum consilia fecisset [...]; eamque ob causam ipsi, promissis auctoritateque pontificis permoti et a Sedunensi concitati, praesertim vero quod ipsorum postulata ab rege essent contempta, indignatione accensi, maximo, in Lucernatibus comitiis, multitudinis consensu, ei bellum inferre decreverant [...]*. « L'alliance des Suisses avec le roi de France avait pris fin quelques mois auparavant, car le roi avait persisté dans sa décision de ne pas augmenter les pensions, bien que ce fût contre l'avis de tous ses conseillers [...] ; pour cette raison, ébranlés par les promesses et l'autorité du pape et excités par l'évêque de Sion, mais surtout enflammés d'indignation parce que leurs requêtes avaient été méprisées par le roi, les Suisses avaient, à l'unanimité, décidé lors d'une Diète à Lucerne de lui faire la guerre. »

avec la France, soit avec le pape, en 1510, marquent un tournant et provoquent la rupture entre Schiner et Supersaxo ¹²¹.

A la suite du traité avec le pape de 1510, premier point de repère chronologique du récit, Simler raconte l'affaire de l'expédition avortée dans le Milanais, appelée « Chiasserzug » ¹²². Sous le prétexte de protéger les terres de l'Eglise, Schiner entraîne les Suisses en Italie dans le but d'attaquer les Français. En mentionnant cette affaire, Simler en profite une nouvelle fois pour relever les ruses politiques de Schiner, même si dans ce cas sa duplicité est mise au jour. Il découpe le récit en quatre parties : d'abord le début de cette campagne qui s'achève par le retrait des troupes suisses, puis la lettre d'excuses des Confédérés ¹²³ au pape et la réponse irritée de celui-ci, ensuite l'envoi d'ambassadeurs des Confédérés auprès du pape pour lui réclamer les soldes impayées et enfin l'échec de cette démarche ¹²⁴.

Simler suit ici de très près la *Schweizerchronik* de Stumpf, qu'il traduit, paraphrase et synthétise ¹²⁵. Le passage étant particulièrement long, nous nous contenterons ici de citer quelques exemples. Dans certains cas, Simler reprend les informations données par sa source, mais de façon condensée : l'enrôlement d'une armée de six mille hommes ¹²⁶ pour envahir le Milanais, la découverte de la ruse de Schiner et le rappel des troupes confédérées. La lettre de justification des Confédérés au pape reprend point par point les arguments énumérés chez Stumpf.

Dans la réponse du pape, qui prétend avoir toujours agi pacifiquement, Simler reproduit exactement l'énumération des trois adverbies de qualité qui se lisent dans l'allemand de Stumpf : « one mangel trüwlich und erlich » / *absque vitio, fideliter et sancte*. Jules II reproche aux Suisses d'avoir oublié leur condition en rappelant leurs troupes sans ordre de sa part. Simler rend l'expression allemande « iro selbs vergessen » en latin par *sui ipsorum oblitos* en s'inspirant de Cicéron ¹²⁷. Le pape menace ensuite les Suisses de soulever contre eux le roi de France et l'empereur et

121. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 164-188 ; GALLY-DE RIEDMATTEN, *Du sang contre de l'or*, p. 62-66. ANSHELM, *Die Berner-Chronik*, Bern, 1888, Band III, p. 209-210, relève également ce point de rupture.

122. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 189-206 ; GALLY-DE RIEDMATTEN, *Du sang contre de l'or*, p. 66 ; Charles KOHLER, *Les Suisses dans les guerres d'Italie de 1506 à 1512*, Genève-Paris, 1897, p. 156-205.

123. Johann Caspar WIRZ, *Bullen und Breven aus italienischen Archiven : 1116-1623*, Quellen zur Schweizer Geschichte 21, Basel, 1902, n° 43*, p. 604-605 ; EA III,2,373 a (p. 507-508), pour le contexte qui pousse les Confédérés à écrire au pape, sous l'influence des Français.

124. EA III,2 (p. 519-520), ainsi que BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 201-202.

125. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 100-102.

126. Simler est plutôt bien renseigné, puisque Büchi donne le chiffre de 7060 hommes (BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 194, note 1).

127. CICÉRON, *Catilinaires* 4,19 : *Habetis ducem memorem vestri, oblitum sui, quae non semper facultas datur* (« Vous avez un chef qui pense à vous, s'oubliant lui-même, ce qui n'est pas toujours le cas »).

« de les vouer aux dieux infernaux (*eos diris devovere*¹²⁸) comme des ennemis de l'Eglise ». Cette expression n'a pas d'équivalent dans le texte allemand.

Après l'échec de l'expédition et l'échange de lettres, Simler marche toujours sur les traces de Stumpf en rapportant la démarche diplomatique des Suisses pour tenter d'obtenir du pape le paiement des soldes pour cette expédition avortée. Les Suisses essuient un refus. Simler résume le paragraphe de Stumpf en ne s'arrêtant que sur le jugement rendu par les deux cardinaux italiens, Antonio del Monte San Savino¹²⁹ et Achille Grassi¹³⁰, qui donnent raison au pape.

Simler met de nouveau en avant la force de persuasion de Schiner, qui parvient à convaincre les Confédérés de conserver leur amitié pour le pape malgré son ingratitude et sa réponse virulente. Simler relate les événements comme s'ils s'enchaînaient logiquement, rattachant toute anecdote à la grande histoire. C'est ainsi qu'il présente un fait à première vue anodin comme la cause de la réconciliation entre les Confédérés et le pape. Il s'agit de la capture d'un messager schwytois par les Français à Lugano, de sa noyade et du vol de sa boîte à messages, vendue ensuite aux enchères sous les quolibets¹³¹. Stumpf raconte cet épisode exactement de la même manière¹³². Cet incident achève de convaincre les Suisses de soutenir le pape¹³³,

128. Cette expression se rencontre couramment chez les auteurs de la Renaissance comme Erasme et Calvin. Voir par exemple ERASME, *Adagia*, « *Execrationes serere* », dans *Opera omnia Desiderii Erasmi*, tome 2.8, éd. Ari WESSELING, Amsterdam, Elsevier, 1997, n° 3647, p. 94 (Ἀράς ἐπισπεῖραι, *id est execrationes serere dicebantur qui diris devoverent aliquem*), et la lettre d'Erasme à Thomas More du 30 mars 1527 dans ALLEN, *Opus epistolarum Erasmi*, tome VII : 1527-1528, Oxford, 1928, n° 1804, p. 10, l. 155. Jean CALVIN utilise aussi cette expression dans l'épître dédicatoire de son *Institutio christianae religionis* adressée à François I^{er} (*Institutio christianae religionis*, Genève, Robert Estienne, 1559, fol. ¶ iiiii r).

129. Antonio Maria Ciochi del Monte (1461/1462-1533), d'abord élu évêque de Città di Castello en 1503, puis archevêque de Siponto (Manfredonia) en 1506, est créé cardinal lors du même consistoire que Mathieu Schiner, le 10 mars 1511, par le pape Jules II : cf. Salvador MIRANDA, *The Cardinals of the Holy Roman Church*, dictionnaire biographique, [en ligne :] <https://cardinals.fiu.edu/bios1511.htm#Ciochi> (consulté le 9 juin 2022) ; Pietro MESSINA, « Del Monte, Antonio », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 38 (1990), [en ligne :] https://www.treccani.it/enciclopedia/antonio-del-monte_%28Dizionario-Biografico%29/ (consulté le 9 juin 2022).

130. Achille Grassi ou de Grassis (1465-1523), évêque de Città di Castello, en 1506, puis nonce en Suisse, en 1509, négocie l'envoi de 3000 fantassins suisses pour le compte du pape. Il est également créé cardinal le 10 mars 1511, en même temps que Mathieu Schiner : cf. MIRANDA, *The Cardinals*, [en ligne :] <https://cardinals.fiu.edu/bios1511.htm#Grassi> (consulté le 9 juin 2022) ; Stefano TABACCHI, « Grassi, Achille », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 58 (2002), [en ligne :] https://www.treccani.it/enciclopedia/achille-grassi_res-41352430-87ee-11dc-8e9d-0016357eee51_%28Dizionario-Biografico%29/ (consulté le 9 juin 2022).

131. EA III,2,417 e (p. 584) ; ANSHELM, *Die Berner-Chronik*, III, p. 256. Pour le récit des événements, KOHLER, *Les Suisses dans les guerres d'Italie*, p. 231-280 ; BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 275-278.

132. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 106 : « Anno domini 1511, in disem jare, ward denen von Schwytz ir landbott oder leuffer mit der büchßen von ettlichen Franzoßen zu Lowertz uffgefangen, geschmeacht, entrecknt und des lands büchs <die doch nun hültzin waß> mit spott uff der grandt verkoufft. »

133. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 109 : « Die Eidgnossen aber warend Julio hilff zu thon vil dester williger, diewyl sy mit dem künig von Franckrich on das von dero von Schwytz wegen offner vehd stuonden und in deßhalb sonst zu bekriegen willens warend. » SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 62r : *Id ut facilius impetraret commode accidit.*

puisqu'ils sont de toute façon en conflit avec le roi de France. Simler lie plus étroitement que Stumpf ces deux événements dans son récit. Il met davantage l'accent sur le personnage de Schiner, car son point de vue est plus biographique qu'historique : l'attaque du messager à Lugano facilite la tâche de Schiner.

La pourpre cardinalice de Schiner

Toujours soucieux de dévoiler les causes cachées des événements, Simler présente l'obtention du chapeau de cardinal par Schiner comme une conséquence de la bataille de Ravenne (1511)¹³⁴, dont le résultat est désastreux pour le pape Jules II. Celui-ci aurait alors cherché à s'attacher encore davantage les services des mercenaires suisses en offrant à Schiner la pourpre cardinalice, sous le titre de cardinal-prêtre pasteur de Santa Pudenziana. Stumpf expose les intentions du belliqueux pape Jules II d'une manière semblable, sans toutefois établir ce lien de cause à effet entre la défaite de Ravenne et la nomination de Schiner comme cardinal¹³⁵. Pour traverser le territoire aux mains des Français et se rendre à Rome, Schiner doit quitter secrètement le Valais, voyager incognito, en ayant recours à des déguisements. Cet épisode est rapporté avec quelques détails par le chroniqueur bernois Valerius Anshelm¹³⁶, mais il est également connu en Valais, tant par les partisans de Schiner que par ses ennemis¹³⁷.

Ensuite, le récit se condense et s'accélère. A peine revenu en Suisse, Schiner rassemble des troupes et repart pour l'Italie. Simler décrit dans les grandes lignes le trajet des troupes suisses, auxquelles se joignent les Vénitiens¹³⁸, puis enchaîne tout aussi vite les prises de villes, la reconquête du Milanais et le retour d'un Sforza à la tête du duché en la personne de Maximilien¹³⁹. Simler pourrait avoir repris la

134. La bataille de Ravenne, le 11 avril 1512, met aux prises la Sainte-Ligue (réunissant le pape, l'Espagne, l'Angleterre, Venise et les cantons suisses) et la France. Les Français l'emportent, mais subissent de lourdes pertes. Sur cette bataille, voir sir Charles OMAN, *A History of the Art of War in the Sixteenth Century*, New York, 1979 [1937], p. 130-150.

135. STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydgnoschafft [...] beschreybung*, fol. 358v.

136. ANSHELM, *Die Berner-Chronik*, III, p. 204. Voir encore BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, p. 259-261.

137. Dionys IMESCH, « Klageschrift Jörgs uf der Flüe gegen Kardinal Schiner aus dem Jahre 1516 », dans *BWG*, 4 (1911), p. 242 (in verenderter Kleidung) ; *WLA*, I, p. 646 et 657.

138. Sur le détail de l'itinéraire emprunté par l'armée, voir KOHLER, *Les Suisses dans les guerres d'Italie*, p. 334-335.

139. Maximilien Sforza (1493-1530), fils et héritier légitime de Ludovic, est imposé comme duc de Milan après l'évacuation des Français de Lombardie. La restauration des Sforza à Milan est acceptée par la Diète de Baden (août 1512) et les Suisses s'engagent à assurer la protection militaire du duché moyennant finance et reconnaissance de territoires. Lors de son entrée à Milan, Sforza est notamment accompagné de Schiner ; voir Gino BENZONI, « Massimiliano Sforza, duca di Milano », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 71 (2008), [en ligne :] https://www.treccani.it/enciclopedia/massimiliano-sforza-duca-di-milano_%28Dizionario-Biografico%29/ (consulté le 9 juin 2022).

description de cette campagne fulgurante à Stumpf¹⁴⁰ ainsi qu'à Giovio¹⁴¹. Celle-ci est suivie de la bataille de Novare en 1513, dont Stumpf fait également le récit détaillé¹⁴². Ce grand succès des Suisses marque le point culminant de leur suprématie militaire et leur permet de maintenir leur contrôle sur Milan¹⁴³. Simler souligne la performance des Suisses, qui, bien qu'inférieurs en nombre, doivent affronter des généraux très expérimentés, Gian Giacomo Trivulzio¹⁴⁴ et Louis II de La Trémoille¹⁴⁵. En toile de fond, la question du mercenariat et des pensions fait toujours débat, non seulement en Suisse, mais également en Valais. Lors de la Diète du 8 janvier 1511, les députés se plaignent auprès de Schiner de l'interdiction du recrutement et de la condamnation de cette activité pourtant lucrative. Schiner leur répond fermement en leur donnant des justifications et en jouant toujours sur les émotions. Il lui importe surtout de pouvoir contrôler les enrôlements sur son territoire¹⁴⁶.

Défaite de Marignan et exil de Schiner

Après la mort de Louis XII, François I^{er} devient roi de France¹⁴⁷. Si Stumpf évoque dans sa *Schweizerchronik*, sur plusieurs pages, la bienveillance du nouveau roi envers les Suisses dans un premier temps, les négociations de Gallarate¹⁴⁸ et la bataille de

140. STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydgnoschafft [...] beschreybung*, fol. 359r; *Schweizerchronik*, I, p. 109, 113-114.

141. GIOVIO, *Historiarum sui temporis*, fol. 91h. Simler lui emprunte le titre de « défenseurs de la liberté de l'Eglise » conféré aux Suisses.

142. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 116-121.

143. Paolo OSTINELLI, « Italie, guerres d' », dans *DHS*, version du 17 février 2011, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008893/2011-02-17/> (consulté le 25 février 2022). Sur cette bataille, voir OMAN, *A History of the Art of War*, p. 151-159.

144. Gian Giacomo Trivulzio (1442-1518), condottiere guelfe, s'illustre aux côtés des armées françaises lors des premières guerres d'Italie. Il prend part aux batailles de Novare, où il est vaincu, et de Marignan, sa dernière expédition et victoire en Italie; voir Annamaria VALENTI, Marino VIGANÒ, « Trivulzio, Gian Giacomo », dans *DHS*, version du 15 août 2012, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017000/2012-08-15/> (consulté le 13 juin 2022).

145. Louis II de La Trémoille, vicomte de Thouars, prince de Talmont (1460-1525), participe comme Trivulzio aux campagnes de Novare et de Marignan; voir Laurent VISSIERE, *Sans point sortir hors de l'ornière : Louis II de La Trémoille (1460-1525)*, Paris, 2008, en particulier les p. 213-223 sur les événements dont il est question ici.

146. *WLA* I, n° 53, 4-5, p. 179 et n° 54, p. 181. Ainsi, il relève les énormes pertes humaines. Il veut empêcher que ses hommes ne vendent leur âme et leur corps, en concluant une alliance avec la France.

147. François I^{er} (1494-1547), roi de France de 1515 à 1547. A la mort de son beau-père Louis XII, François I^{er} propose une paix aux Suisses, que ceux-ci refusent. Le roi envoie alors ses troupes en Italie et inflige aux Suisses la défaite de Marignan.

148. Plusieurs capitaines suisses (notamment ceux de Berne, Soleure et Fribourg) négocient avec François I^{er} et, le 8 septembre 1515, signent le traité de Gallarate qui prévoit la paix et le versement d'un million de couronnes aux Confédérés; mais plusieurs cantons, en particulier Uri, Schwytz et Glaris, rejettent cette décision et décident de combattre (Hervé DE WECK, « Marignan, bataille de », dans *DHS*, version du 17 août 2015, [en ligne :] <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008896/2015-08-17/> (consulté le 12 octobre 2021)).

Marignan¹⁴⁹, Simler, quant à lui, ne s'y arrête que brièvement. Le deuxième repère chronologique précis qu'il fournit est justement cette date de 1515, la défaite de Marignan¹⁵⁰. Il la considère comme un tournant dans la destinée du cardinal Schiner, car elle lui ôte une partie de sa superbe et de son influence sur les Confédérés et les Valaisans. Il se concentre ensuite sur les événements qui se déroulent en Valais, où s'exacerbent les tensions entre Schiner, partisan du pape, et Supersaxo, soutien du roi de France. Bien que l'auteur mentionne l'excommunication de tous les Valaisans, il omet de nombreux détails. En effet, l'excommunication a frappé une première fois Supersaxo et ses partisans déjà en 1510¹⁵¹, ce que Simler ne mentionne pas. En 1517, durant le siège du château de Martigny, l'official de Sion Jean Grand obtient du pape Léon X¹⁵² un bref daté du 22 février qui menace d'excommunication Supersaxo, pourtant déjà excommunié, ainsi que ses partisans, s'ils ne restituent pas à l'Eglise de Sion tous ses biens et droits, y compris les châteaux. Or, lorsque le bref est publié, affiché sur les portes des églises, la reddition du château a déjà eu lieu et les menaces restent vaines¹⁵³. De plus, quelques mois plus tard, sous l'influence du roi de France, le pape ordonne à son nonce Pucci de lever l'excommunication pour la durée d'un mois et demi¹⁵⁴. La Diète réunie à Sion, en 1518, et le bailli Simon In Albon, homme politique d'une vaste culture, remettent au nonce Sigismond Dandolo, envoyé par le pape Léon X pour enquêter en Valais et lever les peines ecclésiastiques, un mémoire contre les prétentions excessives du cardinal Schiner¹⁵⁵. Ce dernier obtient cependant encore du pape Léon X, en juillet 1519, une autre bulle d'excommunication contre Supersaxo et ses partisans, laquelle contient la liste nominative de 200 personnes, dont des membres du clergé et des représentants de familles puissantes du pays, tels les anciens baillis Simon In Albon et Jean de Platea¹⁵⁶. Simler ne mentionne qu'une seule fois « l'excommunication des Valaisans », sans doute par souci de concision. Il ne s'attarde que sur le siège du château de la Bâtiaz à Martigny, en 1517, où se retranche Pierre Schiner, frère

149. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 129-137.

150. Sur cette bataille, voir Emil USTERI, *Marignano : die Schicksalsjahre 1515-1516 im Blickfeld der historischen Quellen*, Zürich, 1974. Plus particulièrement, sur la paix de Gallarate et les conséquences de la bataille en Valais, voir GALLY-DE RIEDMATTEN, *Du sang contre de l'or*, p. 70-71.

151. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 212-213. Pour la description du rite de l'excommunication, voir Josef ZIMMERMANN, « Ein Appellationsschreiben von Georg auf der Flüe an die eidgenössische Tagsatzung in seinem Process gegen den Kardinal Matthaeus Schiner (1511) », dans *Freiburger Geschichtsblätter*, 9 (1902), p. 123-124.

152. Jean de Médicis, en italien Giovanni de' Medici (1475-1521), pape sous le nom de Léon X de 1513 à sa mort le 1^{er} décembre 1521; voir Marco PELLEGRINI, « Leone X, papa », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 64 (2005), [en ligne :] https://www.treccani.it/enciclopedia/papa-leone-x_%28Dizionario-Biografico%29/ (consulté le 15 janvier 2025).

153. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 153-154; WLA I, p. 325-326.

154. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 173-174.

155. WLA I, p. 474-476.

156. *Ibidem*, p. 507-521.

du cardinal ¹⁵⁷. Cet événement témoigne de la haine que vouent les Valaisans à tous les membres de la famille Schiner. La prise du château est rapportée dans la *Gemeiner loblicher Eydgnoschafft beschreybung* de Stumpf à laquelle Simler emprunte plusieurs détails ¹⁵⁸. Comme Stumpf, Simler mentionne l'excommunication que Schiner a obtenue du pape, l'indifférence de ses sujets valaisans qui n'en tiennent aucun compte, le siège du château de Martigny pendant six mois, sa capitulation sous condition et son incendie, la haine envers le cardinal. Nous remarquons la séquence *in odium cardinalis combussere* qui correspond exactement à l'allemand de Stumpf : « den Cardinal zuo verdrussß verbrennt ward ». Simler insiste beaucoup sur la haine (*cardinali malefacerent, in odium cardinalis, vulgi odio*) d'une grande partie de la population valaisanne envers le cardinal et les membres de sa famille ¹⁵⁹. Ne pouvant cependant s'attarder sur cette matière abondante, Simler ne fait que survoler les événements de ce conflit long de plus d'une décennie qui mène le Valais aux portes de la guerre civile ¹⁶⁰.

En guise de transition, Simler présente les faits de manière à ce que le lecteur retire l'impression que, devant les troubles politiques en Valais, le cardinal Schiner préfère se tourner vers sa carrière internationale et suivre le futur empereur Charles Quint jusqu'à son couronnement impérial (23 octobre 1520), auquel il assiste d'ailleurs en bonne place ¹⁶¹.

157. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 149-153.

158. STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydgnoschafft [...] beschreybung*, fol. 359 : « Der Cardinal erlanget pa^pstlichen Bann und flu^ch über die Landleüt die im widerwertig warend, darumb gabend sy nichts, sonder in so^llichem seinem abweyden belag^ertend sy im dß gu^t Schlossß Martinach (kurz hievor durch Bischoff Josten wider erbawwen) welches bey 6. Monat belag^eret, zeletst auff etwas underhandlung und geding aufgeben, und darnach den Cardinal zu^o verdrussß verbrennt ward, anno domini 1518 am 15. Tag Januarii. » Stumpf s'appuie sur le catalogue des évêques de Sion de Jean Miles (éd. dans SANTSCHI, « Johannes Stumpf et l'historiographie valaisanne », p. 199) : *In cuius [Matheus Schiner] odium patriotae castrum fortissimum Martiniaci post sex mensium obsidionem captum destruxerunt 1600 operarios pro murorum eius fractione adhibentes quorum pars magna totius diei quae corradere poterant fragmenta nocte in pileo asportabant, tam forti et agglutinato cemento constructum fuerat.*

159. La haine envers Mathieu Schiner transparaît partout, en particulier dans les actes des nombreux procès. Schiner est qualifié de « vendeur de chair humaine » (WLA I, p. 613), de « sorcier » (CH AEV, ABS, Tir. 104/109) et ses ennemis le disent « issu d'une famille d'hérétiques » (ABS, Tir. 103/1, p. 90). En janvier 1517, les armoiries du cardinal Schiner, dans le château de la Majorie à Sion, sont détruites par les partisans de Georges Supersaxo, puis remplacées par celles du roi de France (ABS, Tir. 104/31, p. 29). Plusieurs personnes proposent « d'anéantir complètement la famille du cardinal de Sion, jusqu'au troisième degré » (ABS, Tir. 104/147, p. 11 ; ABS, Tir. 104/31, p. 12 et 21). Pour d'autres témoignages très, presque trop, nombreux, VON ROTEN, « Zur Geschichte der Familie Schiner », p. 170-173.

160. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 144-145.

161. Voir Alfonso de VALDÉS, *Obra completa*, ed. y prol. de Ángel ALCALÁ, Madrid, 1996, p. 16 : *Caesarem solus in ordine sequebatur Orator Bohemiae, post quem Cardinales Sedunensis, Saltzburgensis et Toletanus incedebant* (« L'empereur était suivi, dans l'ordre, de l'ambassadeur de Bohême seul, après lequel s'avançaient les cardinaux de Sion, de Salzbourg et de Tolède »). Voir aussi BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 291-292.

Victoire de la Bicoque, séjour et décès de Schiner à Rome

Simler fournit successivement deux repères chronologiques : 1518, où le cardinal tente un retour en Valais, puis revient sur ses pas et s'installe à Zurich ; et 1521, qui correspond à une nouvelle campagne militaire des Suisses en Italie. Simler souligne une fois de plus l'éloquence du cardinal Schiner, qui lui permet de retourner une situation difficile à son avantage : il parvient à lever une armée, bien que les autorités suisses aient interdit l'envoi de mercenaires contre le roi de France. Ce talent est si bien connu des historiens de l'époque que Giovio conclut son éloge de Schiner en y faisant allusion : « Il [François I^{er}] assurait, j'en suis témoin, que la force indomptable de l'éloquence de [l'évêque] de Sion lui avait causé plus de dépenses et de dangers que toutes les lances des armées de son peuple. »¹⁶²

La bataille de la Bicoque, en 1522, représente le dernier grand triomphe de Schiner, lui procurant l'immense satisfaction d'avoir bouté hors d'Italie les Français de façon durable¹⁶³. Simler emprunte à Stumpf¹⁶⁴ les noms des généraux qui dirigent les troupes impériales : ce faisant, il reproduit l'erreur de sa source, qui confond le cardinal Jules de Médicis et Giovanni de' Medici, le commandant des Bandes Noires¹⁶⁵. Les deux autres généraux sont Prospero Colonna¹⁶⁶ et le marquis de Pescara¹⁶⁷. La conclusion s'inspire probablement aussi de Stumpf, qui se borne à constater qu'il n'y a plus de place pour le cardinal en Suisse et qu'il se retire donc à Rome. Cependant Simler mentionne le conclave ayant mené à l'élection du pape Adrien VI¹⁶⁸

162. GIOVIO, *Elogia*, p. 407 : *Maxime vero ei gloriosum fuit Francisci Regis iudicium, quum asseveraret, me audiente, aliquanto plus sibi sumptus atque periculi Sedunensis facundiae indomitam vim, quam tot legionum eius gentis cuspides attulisse.*

163. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 369-370 ; OMAN, *A History of the Art of War*, p. 172-185.

164. STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydggnoschaft [...] beschreybung*, fol. 359 : « Und wiewol die Eydggnossen nit gesinnet warend, wider den künig von franckrych ütziid fürzenemmen und auch merteils widerumb heim zugend, dennocht bracht der Cardinal am abzug auß inen allen ein besondern hauffen zesamen ; darmit zoch er mit sampt dem Cardinal de Medicis, Prospero de Columna, auch dem Graven von Piskera und anderen, unversa^henlich auff die statt Meyland, nam die eyn, treib die frantzosen darauß, und bracht also das hertzogthu^m Meyland auß des künigs von Franckrychs gewalt widerumb inns Keisers unnd hertzogen hand, darauff doch lange zeyt groß blu^tvergiessen volget. »

165. Sur Giovanni de' Medici, commandant des Bandes Noires, voir Maurizio ARFAIOLI, *The Black Bands of Giovanni : Infantry and Diplomacy during the Italian Wars (1526-1528)*, Pise, 2005, p. XIII-XVII.

166. Prospero Colonna (vers 1460-1523), commandant suprême des troupes impériales, remporte une victoire nette à la bataille de la Bicoque grâce à son sens stratégique et à sa longue expérience militaire. Voir Franca PETRUCCI, « Colonna, Prospero », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 27 (1982), [en ligne :] <https://www.treccani.it/enciclopedia/prospero-colonna> (consulté le 9 juin 2022).

167. Ferdinando Francesco de Ávalos (1489-1525), marquis de Pescara, commandant en second lors de la bataille de la Bicoque. C'est l'action des troupes d'infanterie espagnoles placées sous son commandement qui joue un rôle déterminant dans l'issue de cette bataille. Voir Gaspare DE CARO, « Ávalos, Ferdinando Francesco d', marchese di Pescara », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 4 (1962), [en ligne :] https://www.treccani.it/enciclopedia/avalos-ferdinando-francesco-d-marchese-di-pescara_ (Dizionario-Biografico) (consulté le 9 juin 2022).

168. Adriaan Floriszoon Boeyens (1459-1523), pape sous le nom d'Adrien VI du 9 janvier 1522 au 14 septembre 1523.

pour fixer une date plus correcte du décès de Schiner¹⁶⁹. Le conclave se déroule dans un contexte de tensions entre les cardinaux favorables à l'empereur et ceux qui soutiennent le roi de France. Schiner est effectivement pressenti pour l'élection en tant que favori de Charles Quint, tout en étant fortement combattu par les pro-Français¹⁷⁰. Son nom circule au sein du conclave et même au-dehors. Dans une lettre du 14 décembre 1521 adressée au cardinal Schiner, Erasme de Rotterdam lui avoue sans détour son vœu de le voir succéder au défunt pape Léon X¹⁷¹. Les machinations ourdies par certains cardinaux, qu'évoque Simler, n'ont donc rien d'étonnant. Par raccourci, il affirme que le cardinal est mort au sein même du conclave. En réalité, la mort de Schiner a lieu après le conclave et elle est provoquée par la peste¹⁷². Stumpf, dans son *Reisebericht*, mentionne un soupçon d'empoisonnement en se référant aux *Annales de Brigue* qu'il a copiées en Valais¹⁷³. Le même auteur, dans sa *Gemeiner loblicher Eydgnoschafft [...] beschreybung*, rapporte la mort suspecte du cardinal Schiner : « doch nit one argwon, dann etlich meintend Brazutus hette im gekochet » (« non sans soupçon, car certains croyaient qu'un Brazutus lui aurait cuit quelque chose »).¹⁷⁴ Or l'expression « doch nit one argwon », chez Stumpf, correspond exactement au latin *non absque suspicione*, chez Simler. Stumpf, moins explicite, utilise une antonomase en référence au personnage de Gerhard Brazutus, connu comme un empoisonneur de papes au XI^e siècle¹⁷⁵. En revanche, la source de Simler

169. STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydgnoschafft [...] beschreybung*, fol. 359v, donne erronément la date de 1523.

170. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 355-371.

171. La part de flatterie de l'humaniste envers son correspondant n'enlève presque rien à la conviction de son propos (ALLEN, *Opus epistolarum Erasmi*, tome IV, n° 1248, p. 610, l. 51-53 : *Si visum est Deo pastorem suum ad solidiorem felicitatem evocare, precor ut nobis contingat aliquis tui simillimus : si quis tamen tui similior esse potest quam es ipse tui*. « S'il a plu à Dieu de rappeler son pasteur à une joie plus complète, je prie qu'il nous échoie quelqu'un de très semblable à toi : si toutefois il peut exister quelqu'un de plus semblable à toi que tu ne l'es toi-même. » Voir encore ANSHELM, *Die Berner-Chronik*, Bern, 1893, Band IV, p. 529.

172. Schiner est déjà atteint par la maladie le 12 septembre 1522. Son état se péjore au point qu'il doit dicter son testament, alité, le 28 septembre. Il meurt dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre (voir BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 372-374, en particulier 374 pour les rumeurs sur son empoisonnement).

173. Johannes STUMPF, *Ein Reisebericht des Chronisten Johannes Stumpf aus dem Jahr 1544*, hg. Hermann ESCHER, dans *Quellen zur Schweizer Geschichte*, Band VI, 1884, p. 254 ; SANTSCHI, « Les 'Annales de Brigue' », p. 124. Voir aussi ANSHELM, *Die Berner-Chronik*, IV, p. 529.

174. STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydgnoschafft [...] beschreybung*, fol. 359v ; IDEM, *Ein Reisebericht*, p. 254 : *Anno Domini 1523, ultima die septembris, reverendus dominus Matheus, cardinalis Sedunensis, obiit Roma profluvio ventris (non tamen absque sumpti veneni suspitione)*.

175. Cardinal BENNO, « Gesta Romanae Ecclesiae, II », dans *Libelli de lite imperatorum et pontificum saeculis XI. et XII. conscripti. Monumenta Germaniae Historica*, tome II, Hanovre, 1892, p. 379 : *Et iam diu conciliaverat sibi quendam alium incomparabilibus maleficiis assuetum, Gerhardum nomine, qui cognominabatur Brazutus, amicum Theophilacti, qui subdola familiaritate dicitur sex Romanos pontifices infra spacium tredecim annorum veneno suffocasse, quorum nomina haec sunt : Clemens..., Damasus..., Leo..., Victor..., Stephanus..., Benedictus*. « Et depuis longtemps il s'était associé à un autre homme habitué aux poisons incomparables, du nom de Gerhard, surnommé Brazutus, un ami de Théophile, qui, par son intimité traîtresse, avait, dit-on, en l'espace de 13 ans, empoisonné six papes, dont les noms sont les suivants : Clément, Damase, Léon, Victor, Etienne, Benoît. »

pour la méthode d'empoisonnement – poudre de diamant mêlée à du pain – n'est pas identifiée. Des rumeurs semblent avoir circulé à ce sujet immédiatement après le décès de Schiner. Il n'est pas exclu que Simler rapporte un témoignage oral. Peut-être est-ce une anecdote à mettre au compte du proluxe Thomas Platter, dont le talent de conteur se manifeste largement dans son autobiographie ?

Conclusion : les silences de Simler

Il est étonnant que Simler n'évoque pas l'action pastorale et politique de Schiner en Valais : d'abord, au début de son épiscopat, Schiner parcourt son diocèse et effectue plusieurs visites de paroisses, où il dispense des confirmations, prêche en langue vernaculaire, s'efforce de lutter énergiquement contre les manquements et les abus du clergé. Plus tard, la situation se dégrade autour de la question de l'alliance avec le roi de France et le conflit éclate entre Schiner et Supersaxo, allant jusqu'à l'excommunication de ce dernier en 1510, avec cent chefs d'accusation, et au procès contre lui à Rome. Dans le passage sur Schiner, Simler ne mentionne rien de ce déchaînement de violence, des persécutions et des condamnations à mort. Dans le premier livre de la *Vallesiae Descriptio*, il a déjà évoqué la figure de Supersaxo en lien avec le retable de la chapelle de Glis :

Il [Supersaxo] suivit le parti français contre l'évêque de Sion Mathieu Schiner et entretenit une profonde inimitié envers ce même cardinal. Puis il fut capturé à Rome grâce au concours du cardinal et emprisonné dans le mausolée d'Hadrien¹⁷⁶. Libéré par l'entremise de François I^{er}, il chassa le cardinal du Valais à son retour dans sa patrie.¹⁷⁷

Simler ne revient certes pas sur ce qu'il a déjà exposé plus haut, mais il n'en demeure pas moins étonnant qu'il n'ait pas plus longuement décrit la figure de Supersaxo. En effet, il aurait pu bénéficier d'une matière abondante pour dramatiser son récit en relatant comment l'amitié des débuts entre Schiner et Supersaxo s'est transformée en une haine implacable. Simler prend le parti de ne pas entrer dans les méandres de la politique valaisanne et garde une certaine hauteur de vue, en se concentrant plutôt sur les actions de Schiner au niveau national et international. Il est sans doute tributaire de sa source principale, Stumpf, qui narre l'histoire des Confédérés plutôt que celle du Valais.

176. Le Château Saint-Ange, qui est transformé en prison au Moyen Âge et le reste jusqu'au XIX^e siècle. Sur ce procès à Rome et l'incarcération de Supersaxo, voir BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, I, p. 347-348.

177. SIMLER, *Vallesiae Descriptio*, fol. 15v-16r : [...] *ac Gallicas partes secutus adversus Matthaeum Sedunensem episcopum, eundemque cardinalem graves inimicitias exercuit; atque cum opera cardinalis Romae captus et in Adriani mole carcere inclusus, beneficio Francisci regis liberatus fuisset, in patriam reversus cardinalem Vallesia expulit* [...].

Stumpf développe longuement les tenants et les aboutissants de l'affaire Jetzer¹⁷⁸ qui aboutit à la condamnation de plusieurs supérieurs dominicains, coupables d'avoir mis en scène de fausses apparitions et invoqué les démons : ils sont défroqués et brûlés sur un bûcher à Berne, le 31 mai 1509. En revanche, Simler n'en souffle mot, alors que Schiner est, avec l'évêque de Lausanne Aymon de Montfalcon, l'un des deux prélats nommés juges par le pape Jules II. Il y joue un rôle important, entre 1508 et 1509, en tant qu'interprète dans les interrogatoires des témoins pour la plupart de langue allemande¹⁷⁹.

Autre événement marquant dans l'histoire de la Réforme, la Diète de Worms de 1521, qui condamne Luther, ses écrits et sa doctrine¹⁸⁰, est entièrement et étonnamment passée sous silence, alors qu'elle est traitée par Stumpf¹⁸¹. Or, Schiner y prend une part active en tant que conseiller de l'empereur Charles Quint et membre de la commission de rédaction¹⁸².

Quelle est la raison de ces silences ? Sur le plan narratif, Simler ne souhaite pas trop s'étendre sur la vie de Schiner par souci d'équilibre avec les vies des autres évêques. Il la compose dans une visée pédagogique et morale, à l'instar de ses autres biographies, et selon les objectifs qu'il annonce dans la lettre de dédicace, soit de montrer de bons et de mauvais exemples à imiter ou à éviter. Une autre explication réside dans la structure tripartite donnée à cette *vita*. La première phase décrit l'ascension de Schiner vers le pouvoir. Le personnage y est présenté de façon positive comme un érudit, un ascète, un orateur de talent et un juge impartial. Puis les victoires militaires et l'obtention du cardinalat marquent la deuxième phase, l'apogée. Le portrait presque idéalisé commence alors à se craqueler peu à peu. Simler y montre les défauts qui se dessinent de plus en plus visiblement : l'ambition, la ruse, le goût pour les intrigues et la guerre. Le point de rupture, la défaite de Marignan en 1515, amène la troisième phase, la chute, avec son cortège de troubles, de haine et de violence, jusqu'à la mort, une mort qui plus est suspecte. Dès lors, pour respecter cette structure, Simler est forcé de passer sous silence la plupart des éléments perturbateurs survenus avant 1515, notamment le conflit avec Supersaxo, qui s'envenime en Valais dès 1510. Il réserve de ce fait le traitement de ce sujet, l'excommunication et les persécutions de ses adversaires, à la troisième phase.

178. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 82-98.

179. Kathrin UTZ TREMP, *Warum Maria blutige Tränen weinte. Der Jetzerhandel und die Jetzerprozesse in Bern (1507-1509)*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2022, en particulier p. 51, 530 et 532.

180. Rainer WOHLFEIL, « Der Wormser Reichstag von 1521 (Gesamtdarstellung) », dans Fritz REUTER (éd.), *Der Reichstag zu Worms von 1521. Reichspolitik und Luthersache im Auftrag der Stadt Worms zum 450-Jahrgedenken*, Worms, 1971, p. 59-154.

181. STUMPF, *Schweizerchronik*, I, p. 165-166.

182. BÜCHI, *Kardinal Matthäus Schiner*, II, p. 311-329, pose un regard critique sur les attaques de Paul KALKOFF, « Kardinal Schiner, ein Mitarbeiter Aleanders auf dem Wormser Reichstage », dans *Archiv für Reformationsgeschichte*, 18 (1921), p. 81-120.

En dépit de cette construction quelque peu artificielle de la vie de Schiner, Simler présente les faits de manière relativement objective. Les principales omissions, l'action pastorale de Schiner dans son diocèse, l'affaire Jetzer et la Diète de Worms, semblent indiquer que Simler évite volontairement d'évoquer les questions purement religieuses susceptibles de susciter des tensions. Il dédie en effet son ouvrage à un évêque, même si celui-ci est plutôt conciliant envers les réformés. Comme les chroniqueurs du XVI^e siècle, il n'accorde pas une place démesurée à Schiner. Il ne le dépeint pas de façon aussi négative que les historiens plus tardifs, surtout de tendance réformée, tel Abraham Ruchat, pour lequel le cardinal Schiner n'est qu'un instrument entre les mains des papes¹⁸³. Simler fait certes ressortir les défauts de Schiner, mais de manière subtile, ce qui donne l'impression d'un portrait impartial. Certains faits sont omis ou réagencés pour mieux servir sa visée pédagogique. Cependant, de manière générale, le portrait qu'il brosse de Schiner correspond à l'image que l'on se fait du personnage dans les siècles suivants : celle d'un homme ambitieux à l'éloquence exceptionnelle et au sens aigu de la stratégie.

6 Annexe : texte latin et traduction française

Principes d'édition

Notre édition du texte latin se fonde sur l'édition imprimée par Christoph Froschauer à Zurich en 1574 (ici fol. *6r-*8r; 59r-63v)¹⁸⁴. Le texte est réimprimé presque à l'identique par l'officine Elsevier à Leyde en 1633 (ici fol. A5r-[A6]v; p. 146-158)¹⁸⁵. Par souci de clarté, l'orthographe et la ponctuation du texte latin sont adaptées aux normes actuelles. Les lettres *u* et *v* sont distinguées. Le *i* est utilisé, mais pas le *j* (par exemple *iudices* et non *judices*). Les abréviations et les signes diacritiques sont résolus. Les minuscules et les majuscules suivent l'usage moderne.

Extrait de la préface adressée à l'évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten

Texte latin

[...] Caeterum quicquid hoc est laboris et operis nostri, Clementiae Tuae, reverende et illustris princeps, inscribere volui. Primum enim Vallesiis, quorum regionem describimus et historiam conteximus, multis iam annis singulari cum laude prudentiae,

183. Abraham RUCHAT, *Histoire de la Réformation* [1727], Nyon-Paris, 1835-1838, vol. 1, p. 49-55 (où Simler est utilisé comme source).

184. Cette édition est accessible sur la plateforme e-rara, [en ligne :] <https://doi.org/10.3931/e-rara-25465> (consulté le 15 janvier 2025).

185. Lien e-rara, [en ligne :] <https://doi.org/10.3931/e-rara-10512> (consulté le 15 janvier 2025).

[*6v] iustitiae, clementiae, modestiae et pietatis praeuisti. Deinde huius historiae praecipua narrationis pars circa episcoporum res gestas versatur et varia exempla hic in utramque partem proponuntur. Etenim ut veteres illos praeteream, patrum et avorum memoria duo maximi nominis in Sedunis episcopi fuerunt : Iustus Sillinius et Matthaëus Schinerus Romanae ecclesiae cardinalis. Atque Sillinii consiliis difficilimis temporibus stetit respublica Helvetica. Ipse namque prudenti consilio, magno labore et indefatigabili studio, pacem et foedus inter illustrissimum archiducem Austriae Sigismundum et Helvetios confecit, adscitis in idem foedus civitatibus atque episcopis Argentinensi et Basiliensi et aliis plurimis. Quo quidem foedere certum est non tantum Helvetiae, sed totius Alemanniae salutem et libertatem conservatam fuisse. Nam principes et civitates hoc foedere con[*7r]iuncti invictas antea et omnibus metuendas Caroli Burgundi vires debilitarunt, vicerunt, fregerunt et in nihilum redegerunt. At vero alter Matthaëus cardinalis, magni alioqui animi princeps, dum nimium odio suo, quo Gallos prosequabatur, indulget, magnarum cladum author fuit Helvetiis effecitque ut Helvetii in contrariis castris stipendia mererent et, quod magnorum odiorum tum causa fuit, in aciem adversus se invicem contrariorum principum auspicia secuti prodirent. Sed et Sillinius tandem a pace ad bellum animum convertit. Ergo postquam similia consilia secuti sunt, parem et consimilem habuere exitum. Ambo enim, amissa domi pace et tranquillitate, diu cum seditiosis hominibus conflictati et tandem extra patriam pulsi, pene in exilio mortui sunt.

Caeteri qui hos in episcopatu et imperio provinciae vestrae subsecuti sunt, exemplo credo horum ad[*7v]moniti, pacem et tranquillitatem domi firmam semper conservarunt. Quorum vestigiis cum insistas, reverende et illustris princeps, atque domesticum exemplum laudatissimi principis reverendi domini Adriani a Riedmatten imiteris, merito nomen patris patriae apud tuos assequeris. Idque eo laudabilius est, quod hisce temporibus, quibus vel omnia alibi miscentur tumultibus, vel saltem ob plebem diuturna annonae caritate exhaustam, eo inclinare videntur, tu Dei beneficio ea aequitate et clementia et singulari prudentia Vallesianos tuos regis, ut in summa pace et tranquillitate viventes commune malum levius ferant.

Postremo cum ab ineunte aetate, reverende et illustris princeps, in bonarum artium et literarum studio versatus sis, nemini potius quam Tuae Clementiae meum scriptum offerre volui et eum mihi patronum deligere, qui possit non tantum de praesenti libello, sed [*8r] de aliis quoque commentariis rerum Helveticarum iudicium ferre et libere admonere de his, quae vel omissa vel perperam scripta fuerint et ea quae recte tradita sunt adversus iniquorum calumnias cum auctoritate aliqua defendere. Quare si tibi, reverende et illustris princeps, cognovero mea haec studia probari, excitabor ut maiori alacritate in absolvendis commentariis rerum Helveticarum pergam. Deus Clementiam Tuam, reverende et illustris princeps, incolumem diutissime conservet. Tiguri 5. Idus Augusti, anno 1574.

Traduction

[...] En outre, tout le résultat de mes efforts et de mon travail, j'ai voulu le dédier à Ta Clémence, révérend et illustre prince. D'abord, en effet, tu es depuis déjà de nombreuses années à la tête des Valaisans, dont je décris la région et compose l'histoire, et tu jouis d'une considération sans pareille pour ta sagesse, [*6v] ton équité, ta clémence, ta modestie et ta piété. Ensuite, la plus grande partie de cette narration historique a trait aux actions accomplies par les évêques, et différents exemples, bons ou mauvais, sont présentés ici. Et en effet, en laissant de côté les anciens [évêques], il y eut, à l'époque de tes pères et de tes aïeux, deux évêques de grand renom à Sion : Jost de Silenen et Mathieu Schiner, cardinal de l'Eglise romaine. Et grâce aux résolutions de Silenen, la Suisse maintint sa stabilité en des temps très difficiles. En effet, par sa décision avisée, ses grands efforts et son infatigable zèle, il œuvra à la conclusion d'un traité de paix entre le très illustre archiduc d'Autriche Sigismond et les Suisses, en y faisant aussi entrer des cités, ainsi que les évêques de Strasbourg et de Bâle et un très grand nombre d'autres ¹⁸⁶. Grâce à ce traité, il est certain que le salut et la liberté non seulement de la Suisse, mais aussi de l'espace germanique, furent préservés. En effet, les princes et les cités réunis dans cette alliance [*7r] affaiblirent, vainquirent, brisèrent et réduisirent à néant les forces de Charles de Bourgogne ¹⁸⁷, auparavant invaincues et redoutables pour tous. Quant au second, le cardinal Mathieu [Schiner], prince par ailleurs magnanime, en s'abandonnant trop à la haine dont il poursuivait les Français, il fut à l'origine de grandes défaites pour les Suisses. Il fit en sorte que les Suisses servent comme mercenaires dans des camps adverses et, ce qui suscita alors de grandes haines, qu'ils marchent au combat les uns contre les autres, en suivant le commandement de princes ennemis. Mais finalement, Silenen aussi changea d'état d'esprit en passant de la paix à la guerre. Donc, après avoir suivi les mêmes résolutions, ils connurent une fin en tout point semblable. Tous deux firent disparaître la paix et la tranquillité dans leur pays, luttèrent longtemps contre des rebelles, furent chassés de leur patrie et finalement moururent, pour ainsi dire, en exil ¹⁸⁸.

¹⁸⁶. Silenen est le principal artisan de la paix perpétuelle du 30 mars 1474 entre les VIII cantons confédérés et le duc Sigismond de Habsbourg. Silenen agit alors pour le compte du roi de France Louis XI, médiateur entre les parties (*HS V/1*, p. 220).

¹⁸⁷. Charles le Téméraire.

¹⁸⁸. En ce qui concerne Silenen, les dizains de Conches, Brigue et Viège se soulèvent en avril 1496, occupent Sion et les châteaux épiscopaux. Les ambassadeurs confédérés présents à Sion obtiennent seulement qu'on lui laisse la vie sauve et qu'on lui accorde le libre passage. Face à une violence croissante, Silenen doit se résoudre à abdiquer. Il quitte la capitale de son diocèse et se retire en France auprès de son protecteur, Charles VIII. Un procès se tient à Rome. Le 1^{er} juillet 1496, il est suspendu et Nicolas Schiner le remplace comme vicaire apostolique. Sa destitution intervient quelques semaines plus tard. Après une ultime tentative de renverser son successeur, il meurt en exil en France en décembre 1498 (*HS V/1*, p. 223-224).

Tous les autres qui leur succédèrent à l'épiscopat et au gouvernement de votre province, mis en garde, je crois, par leur exemple, préservèrent [*7v] toujours fermement la paix et la tranquillité chez eux¹⁸⁹. Puisque tu marches sur leurs traces, révérend et illustre prince, et imites l'exemple familial¹⁹⁰ du révérend prince Adrien de Riedmatten, très digne d'éloge¹⁹¹, tu obtiendras de façon méritée le titre de père de la patrie auprès des tiens. Et cela est d'autant plus louable qu'en ces temps où ailleurs tout est bouleversé par des troubles ou du moins semble conduire à cette situation, à force d'épuiser le peuple par la cherté prolongée des denrées, toi, grâce à Dieu, tu gouvernes tes sujets valaisans avec une telle équité, une telle clémence et une si extraordinaire sagesse que, vivant dans la paix et la tranquillité la plus totale, ils supportent plus aisément le malheur commun à tous.

Pour finir, puisque tu es versé depuis l'âge le plus tendre dans l'étude des arts libéraux et des lettres, révérend et illustre prince, j'ai voulu offrir mon ouvrage à Ta Clémence seule et me choisir le protecteur à même de porter un jugement non seulement sur le présent petit livre, mais aussi [*8r] sur mes autres récits d'histoire suisse, de m'avertir ouvertement de mes omissions ou de mes erreurs, et de défendre, avec quelque autorité, les faits rapportés correctement contre les calomnies des malveillants. Aussi, si j'apprends, respectable et illustre prince, que tu approuves mes travaux, je serai stimulé à poursuivre avec plus d'ardeur mon projet d'achever mes récits d'histoire suisse. Que Dieu garde très longtemps Ta Clémence saine et sauve, révérend et illustre prince. A Zurich, le 9 août 1574.

Vie de Mathieu Schiner

Texte latin

Natus est hic Matthaeus apud Gomesianos humili genere in viculo Mulibacho, sed cum parentes eius a literis non abhorrerent ab illis Sedunum missus et deinde Tigurum, prima literarum rudimenta didicit. Seduni cum esset, omen futurae potentiae

189. Même les historiens modernes semblent partager son avis (voir par exemple, FAYARD DUCHÊNE, « Du val d'Anniviers à Sion », p. 63 et 68).

190. Adrien I^{er} de Riedmatten, évêque de Sion (1529-1548), voir HS V/1, p. 241-243, est en effet, par son fils illégitime Peter Gon *alias* de Riedmatten, à l'origine d'une nombreuse descendance, et de tous les autres évêques de Riedmatten, dont Hildebrand de Riedmatten, le dédicataire, son propre petit-fils, voir Hans Anton VON ROTEN, « Adrien I^{er} de Riedmatten, prince-évêque de Sion, 1529-1548 », dans *Annales valaisannes*, 6/4 (1948), p. 466-467, 489; Henry DE RIEDMATTEN, « Herkunft und Schicksal einer St. Niklauser Familie : die Riedmatten », dans *BWG*, 13/4 (1964), p. 534-535.

191. Adrien I^{er} de Riedmatten ramène effectivement le calme dans sa patrie, après l'époque troublée de Mathieu Schiner, mais son manque de volonté permet aux protestants de s'implanter davantage en Valais, ce qui n'est sans doute pas pour déplaire à Simler; voir Mario POSSA, « Die Reformation im Wallis bis zum Tode Bischof Johann Jordans 1565 », dans *BWG*, 9/1 (1940), p. 32 et 65-66. L'exemple de Mathieu Schiner l'incite très certainement à préserver la paix par crainte de la guerre civile; voir VON ROTEN, « Adrien I^{er} de Riedmatten », p. 484; FAYARD DUCHÊNE, « Du val d'Anniviers à Sion », p. 63.

accepit. Cum enim pro more pauperum scholasticorum hymnos ad victum comparandum in multorum praesentia decantaret, senex quidam vir venerandus vocatum ad se puerum diligenter inspexit et cuius esset ac quod nomen haberet, ab ipso quae-sivit. Cui cum puer prompte respondisset, ad astantes conversus : hic puer, inquit, aliquando episcopus et princeps noster erit. Quae vox altissime animo pueri insedit, ut deinceps et maiori diligentia studiis incubuerit et iam tum bene sperare coeperit. Itaque cum adolevisset in Italiam linguae addiscendae causa profectus, Comi Theodoro Lucino nobili eius aetatis grammatico operam dedit, sub quo tantum profecit, ut praeceptoris absentis aut aegri munus persaepe cum laude obiret. Sacris deinde initiatus, primum apud Vallesios curam ignobilis vici nactus. Ita se gessit, ut apud vicinos quoque magnam sibi et doctrinae et sanctimoniae opinionem compararet. Nam in popularibus concionibus disertus erat, in controversiis vero civilibus diiudicandis et componendis industrius et prudens. Domi in studiis erat assiduus, in victu parvus, a libidinis su[59v]spicione alienus et qui humi plerunque trabe capiti supposita cubaret. Haec autem neque ipse iactabat neque tamen ita clam habebat, quo minus ad plurium notitiam pervenirent. Forte accidit ut Iustus Sillinius episcopus eo loci iter faceret. Hic cum a multis Matthaenum laudari audisset, eum videre voluit ac, ipso ad se vocato, domum deinde ipsius et bibliothecam inspexit. Quam cum optime instructam cum aliis libris, tum maxime utriusque iuris voluminibus vidisset, et praeterea ex ipsius sermone hominis eruditionem et prudentiam depraehendisset, indignatus suis qui tam docti hominis nullam hactenus mentionem apud se fecissent. Memorem ipsius se fore testatus est. Quare cum non multo post quidam ex collegio canonicorum Seduni mortem obiisset, Matthaenum in eius locum subrogavit. Brevi deinde tempore post Sillinio mortuo et Nicolaeo Matthaei patruo ipsius potissimum opera illi succedente, cum ab ipso omnibus actionibus adhiberetur, aut potius praeponeretur, magnum brevi nomen adeptus est et eo se abdicante in eius locum successit. Ferunt quendam alium a collegio et populo Vallesiano in Nicolai locum substitutum fuisse, verum Matthaenum qui Romam mittebatur ad confirmationem novo episcopo impetrandam, facile obtinuisse a papa, ut sese Sedunorum episcopum faceret. Ac cum domum rediisset, adversa factione multum indignante, auctoritate Georgii Suprasaxi in episcopatu confirmatum esse.

Erat eo tempore Helvetia omnis in factiones duas divi[60r]sa, Gallicam et Sfortianam. Superiori enim bello quod Helvetii adversus Maximilianum imperatorem et foedus Suevicum gesserunt, Ludovicus XII Gallorum rex foedus cum Helvetiis in decennium fecerat, ita ut huius ratione universa Helvetia publice esset Gallicarum partium. Sed quia multis militibus vetera stipendia Galli saepius appellati non persolvebant, complurium animi ab illis alienati sunt. Adhaec Sfortiae, quem nuper Mediolano Gallus eiecerat, multi favebant, tum ob veterem amicitiam Helvetiorum cum ducibus Mediolani, tum etiam quod vel opulenta stipendia ab eo acceperant, aut immunitate

donati ab ipso, magna commoda ex mercatura quam in Italia faciebant, quotidie percipiebant. Praeterea Sfortiarum causam tuebatur Maximilianus imperator, cum quo aliquot Helvetiorum pagi foedus perpetuum nuper fecerant. Is nomen et maiestatem Caesaream magnumque pondus auctoritatis ad hanc causam afferebat. In hoc rerum statu Matthaeus episcopatum adeptus operam suam Gallorum regi primum obtulisse dicitur, verum cum nimis ampla stipendia peteret, Lodovicus rex alioqui in largiendo parcius, respondit se unius viri operam tanti redimere nolle. Id cum episcopo relatum fuisset, indignatus se a Gallis contemni, reipsa se declaraturum dixit, quid unius viri opera effici possit. Itaque mox se totum Caesari dedit et Sfortianas partes tuendas suscepit, Gallorum perpetuus et infestissimus hostis, quod Iovius et Guicciardinus Italici scriptores etiam tradunt, cau[60v]sas tamen et initia tanti odii silentio praetereunt.

Primum igitur omnium assiduis concionibus quas in publicis Helvetiorum conventibus habebat, effecit ut lege lata interdiceretur, ne quisquam annuas pensiones ab ullo principum acciperet. Docebat enim externos principes his pensionibus evertere libertatem Helvetiae et ipsos Helvetios inter se committere, dum unus Gallico, alter Italico auro corruptus, totus ab exteri principis voluntate pendet et illi potius quam publicae utilitati inservit. Et haec quidem vera erant et utilia, si vel tum temporis vel hodie quoque edictum hoc constanter ab omnibus servatum fuisset, sed longe alio eius consilia spectabant, ut Gallo excluso Helvetii novis foederibus obstringerentur. Quod non potuisset tam facile confici si Gallis non fuisset aditus praeclusus ad corrumpendos potentiores. Postea cum Galli grave bellum Neapoli gererent, iisdem artibus et consiliis effecit, ne illis publice a pagis Helvetiorum milites darentur; neque enim ex foedere ad hoc tenebantur. Attamen nihilominus contra magistratum¹⁹² edicta multi Gallorum castra secuti sunt, qui bello, fame, peste maiore parte absumpti, contemptarum legum poenas dederunt.

Eodem tempore Iulius II pontificatum adeptus est. Qui cum armorum flagrantissimo studio teneretur, Matthaeum mox sibi delegit, in quo singularis vis bellica inerat, per quem Helvetios, Rhetos et Sedunos sibi coniungeret ac eius potissimum opera anno 1510 Helvetii foedere se pontifici obstrinxerunt. Id eo facilius impetravit, quod [61r] superiori anno Ludovicus rex, finito tempore in quod foedus cum Helvetiis pepigerat, illis stipendia deinceps renuntiarat. Eodem anno Matthaeus sex millibus Helvetiorum collectis eo exercitu Gallos invadere et apud Insubres res novare statuerat, quamvis Helvetiis milite hoc ad tuendas Ecclesiae terras pontificem usurum dixisset. Consilio eius patefacto magistratus singulorum pagorum milites suos, qui iam Alpes superaverant, domum revocarunt et se per literas pontifici excusarunt, se milites suos

192. Nous retenons la leçon de l'édition de 1633, qui corrige une erreur (*magistratum*) de la première édition.

revocasse, quod audirent Gallo, cum quo veteri amicitia coniuncti sint, bellum inferri idque se absque gravi suo incommodo facere non posse et ab¹⁹³ hoc foedere non teneri neque huius rei ab episcopo mentionem ullam factam esse. Deinde militibus suis neque annonam neque stipendia, uti oportuerat, numerata esse. Et quia christianissimus Galliarum rex polliceatur se Ecclesiae nihil damni daturum, orare se pontificem, ut, qui princeps pacis sit, cum christianae professionis hominibus pacifice absque ullis insidiis agat. In ea re se libenter operam daturus, ut pax coeat et humano sanguini parcatur. Sibi omnino certum esse servare foedus initum, sed tamen neque imperatori neque regi Gallorum, qui huic coniunctus sit, arma illaturos, quando de hac re, foedere etiam cautum sit.

Ad has literas Helvetiorum Iulius pontifex acerbissime respondit, se non sui tuendi causa Helvetiorum operam conduxisse, sed ut ius suum persequi possit contra Alphonsum Estensem et eius defensores, sive **[61v]** is sit Galliarum rex, seu quicumque alius; neque enim illum christianissimi titulo respondere, cum apertum Ecclesiae hostem defendat. Quod se hortentur ut pacifice et absque insidiis agat, facere eos impie et contra christianam fidem, Romanam enim sedem semper absque vitio, fideliter et sancte egisse. Quod polliceantur suam operam in pace concilianda, eos sui ipsorum oblitos arroganter facere, multos enim principes esse qui de pace intercedant si modo audiantur, debuisse ipsos duces a se missos sequi neque militem domum revocare, se bene adhuc de Helvetiis sperare ipsos nihil cum Gallo adversus Romanam sedem molituros esse. Quod si illi coniungantur, sibi quoque locum gratiae apud Gallum patere, neque difficile sibi esse et Gallum et universum imperium adversus Helvetios concitare et eos diris devovere, ut hostes ecclesiae, qui pactis et conventis non steterint.

Hoc responso accepto etsi plerique Helvetiorum offendebantur, tamen Iulii iracundiae id condonandum censebant et denuo missis legatis stipendia superioris expeditionis a papa exigebant. Nihil tamen impetravere, nam Antonius de Monte sancti Sabini archiepiscopus Sipontinus et Achilles de Crassis episcopus Castelli, cardinales ambo, iudices huius causae a Iulio delecti, pronuntiarunt, Helvetiis cum non ex voluntate Iulii militarint, stipendia nulla deberi. Interea Sedunensis episcopus sedulo agebat, ut Helvetii sprete Galli amicitia totos se pontifici darent et eum ubicunque eorum opera opus ha**[62r]**beret, sequerentur. Id si facerent amplissimam gloriam eos manere et uberrima stipendia a liberalissimo pontifice vetera et nova expectanda esse docebat. Id ut facilius impetraret commode accidit, quod Gallorum magistratus apud Insubres Suiciorum publicum tabellarium Lugani captum aquis submerserant et reipublicae insignia, quae ille gestabat, summa cum contumelia in publica auctione venum dederant. Helvetii enim insigni hac contumelia affecti cum milite collecto

193. Nous retenons la leçon de l'édition de 1633, qui corrige une erreur (*ad*) de la première édition.

eam ulcisci statuissent et hyeme impediti non potuissent propositum exequi, totos se a Galli amicitia averterunt.

Iulius quoque Ravennae ingenti praelio a Gallis victus omnem spem cladis huius vindicandae in Helvetico peditatu reposuerat et obnixe per Sedunensem agebat, ut quam maximis copiis in Italiam proficiscerentur. Et quo maior Sedunensis auctoritas esset, Ravennae anno millesimo quingentesimo undecimo ipsum purpura donavit et presbyterum cardinalem sanctae Pudentianae in titulo pastoris fecit. Sedunensis interea, ut consilia cum pontifice conferret et de manu ipsius galerum acciperet, obsessis omnibus itineribus a Gallis summa diligentia et attentione ipsius transitum observantibus, leprosi habitu per illorum custodias in Italiam penetravit et rebus confectis mutato habitu in Helvetiam brevi rediit. Ibi ex Helvetiis, Rhetis et Sedunis instructissimum exercitum per Alpes Rheticas et Tridentinum iugum Veronam adduxit, ubi Veneti [62v] reconciliato sibi pontifice, suas copias Helveticis coniunxerunt ac brevi recepta Cremona, Ticino, Asta, Alexandria et ipso Mediolano, Gallos, quod maxime in votis Iulii fuerat, Italia universa expulerunt et Maximilianum Sfortiam Ludovici filium in paterni imperii possessionem restituerunt. Tam praeclara victoria parta Iulius Helvetios novis insignibus et titulo defensorum ecclesiasticae libertatis donavit. Interea cum Gallus legatis missis amicitiam et foedus Helvetiorum studiose expeteret et magnis muneribus principes pagorum sibi clam conciliare conaretur, Sedunensis qui in omnibus Helvetiorum comitiis praesens aderat, acriter se illi opposuit ac tandem effecit, ut legatis Gallorum non amplius aditus daretur et qui convicti essent auri Gallici crimine, senatu moverentur, aliis quoque mulctis additis. Ludovicus Helvetiorum auxilio destitutus exercitum ingentem Gallorum et Germanorum in Insubriam misit, Trivultio et Tramulio veteranis ducibus, qui deinde ad Novariam ab longe impari numero Helvetiorum victi fugatique per Alpes Cotias in Galliam se recepere.

Mortuo autem brevi post hanc cladem Ludovico, Franciscus rex omnino sibi Insubres recuperandos esse existimans, instructissimum exercitum ipse in Italiam adduxit. Adversus hunc Sedunensis Helvetios denuo concivit, qui cardinale praesente ingenti praelio a rege victi, facta pace domum rediere, iam ante inter se dissentientes, cum quidam pace facta ante pugnam e castris excessis[63r]sent. Eo bello Franciscus Insubres in suam potestatem redegit. Ab hac infelici pugna, quae anno 1515 commissa fuit, cardinalis auctoritas cum apud Helvetios, tum potissimum apud Vallesios plurimum imminuta fuit. Itaque Georgio Suprasaxo mutata voluntate Gallicas partes amplexo, cardinalis qui constanter adversam partem tuebatur, a Vallesiis suis patria eiectus est, Suprasaxi potissimum opera. Quare, ut sibi reditum pararet a pontifice Leone facile impetravit, Vallesios ut sacro anathemate feriret. Illi spreto papae anathemate, ut vicissim cardinali malefacerent, arcem Octodorensem semestri tempore oppugnatam et demum sub conditionibus deditam in odium cardinalis combussere. Cardinalis interea frequenter Tiguri in Helvetiis aut in aula Caesaris agebat et eo

tempore quo Carolus delectus fuit, bonam illi operam navavit et eius coronationi interfuit.

Conatus etiam est anno 1518 patriam repetere, nam illi sua factio in Vallesiis non deerat. Verum cum ad Gomesianos pervenisset, animadversa adversariorum potentia et vulgi odio, converso itinere Tigurum rediit. Anno deinde 1521 auspiciis Leonis X papae rursus Helvetiorum magnam manum in Italiam adduxit et quoniam magistratus pagorum suis interdixerant, ne adversus Gallorum regem, qui et ipse non exiguum Helvetiorum numerum in castris habebat, militarent, multi cum viderent, quo cardinalis tenderet, e castris domum redire. Sed ille partim eloquentia qua plurimum valuit, partim muneribus [63v] quibus militares animi plus ulla oratione moventur, plerisque persuasit, ut se quocunque duceret, sequerentur, nam pollicebatur se amplissima praemia parta victoria singulis daturum, et facile ipsos in gratiam apud suos magistratus domi repositurum. Cum hoc exercitu Iulio Medici, Prospero Columnae et Piscario summis ducibus se coniungens praecipua causa fuit, ut Galli denuo Insubrum imperio spoliarentur, quod ab eo tempore nunquam hactenus recuperarunt. Hac victoria parta, sicut apud pontificem et imperatorem Carolum summam sibi gratiam comparavit, ita maximae partis Helvetiorum animos a se prorsus alienavit. Quare, ut odia adversariorum evitaret et tandem etiam senatorio munere fungeretur, Romae deinceps assiduus fuit et biennio post primis diebus comitialibus, quibus Hadrianus VI pontifex creatus fuit, in conclavi non absque suspitione veneni mortuus est. Nam eum in novi pontificis electione a quibusdam nominatum fuisse, quosdam summae auctoritatis cardinales ita aegre tulisse creditum est, ut ipsum polline adamantis pani inserto e medio tollendum curarint. Nos in re incerta et suspitione plena, lectori huius rei iudicium relinquimus.

Traduction

Mathieu est né dans une humble famille à Conches dans le petit village de Mühlebach, mais comme ses parents ne dédaignaient pas l'instruction, ils l'envoyèrent à Sion, puis à Zurich, où il apprit les premiers rudiments de la littérature. Alors qu'il se trouvait à Sion, il reçut un présage de son futur pouvoir. En effet, alors que, selon l'habitude des écoliers pauvres, il chantait des hymnes en présence d'une grande foule pour assurer sa subsistance, un vénérable vieillard appela l'enfant à lui et l'examina attentivement, lui demanda qui était son père et quel nom il portait. Comme l'enfant lui avait promptement répondu, il se tourna vers l'assemblée et dit : « Cet enfant sera un jour notre évêque et notre prince. » Ces mots se gravèrent très profondément dans le cœur de l'enfant, de sorte que, dès lors, il consacra une plus grande attention à ses études et commença déjà à nourrir de grands espoirs. Aussi, lorsqu'il eut grandi, il partit en Italie pour apprendre la langue [italienne]. A Côme, il suivit les leçons de Teodoro Lucino, célèbre maître d'école de son époque, sous la direction duquel il fit tant de progrès que, très souvent, il s'acquittait honorablement de

la tâche de son professeur lorsque celui-ci était absent ou malade. Puis, étant devenu prêtre, il obtint d'abord la cure d'un obscur village en Valais. Il se comporta de telle façon qu'auprès des villageois il acquit aussi une grande réputation à la fois pour son savoir et sa probité. En effet, dans les assemblées populaires, il était éloquent, et pour trancher et régler les litiges civils, il se montrait zélé et avisé. Chez lui, il était assidu aux études, frugal à table, étranger à [59v] tout soupçon de débauche et allait jusqu'à se coucher ordinairement à même le sol, la tête posée sur une planche. Il ne se vantait pas lui-même de ces faits, mais ne les gardait cependant pas si secrets qu'ils ne parvinssent à la connaissance de plusieurs personnes. Il arriva par hasard que l'évêque Jost de Silenen passa dans ce lieu. Comme il avait entendu bien des gens louer Mathieu, il voulut le voir et, après l'avoir appelé auprès de lui, il examina ensuite sa maison et sa bibliothèque. Alors qu'il avait vu qu'elle était fort riche, constituée de livres de toutes sortes, mais surtout de volumes de l'un et l'autre droit, et qu'en outre il avait perçu d'après son langage l'érudition et la sagesse de cet homme, il s'indigna contre ses proches de ne pas lui avoir encore parlé d'un homme si instruit. Il déclara solennellement qu'il se souviendrait de lui. Aussi, lorsque peu de temps après l'un des membres du collège des chanoines de Sion, mourut, il fit élire Mathieu à sa place. Puis, peu de temps après, Silenen mourut et Nicolas, l'oncle de Mathieu, lui succéda au prix de grands efforts. Comme il était associé à tous ses actes, ou plutôt y était préposé, il se fit rapidement un nom et, à son abdication, lui succéda. Quelqu'un d'autre avait été choisi par le collège [des chanoines] et le peuple valaisan pour remplacer Nicolas, rapporte-t-on, mais Mathieu, que l'on avait envoyé à Rome pour recevoir la confirmation du nouvel évêque, obtint aisément du pape de se faire nommer lui-même évêque de Sion. A son retour chez lui, bien que le parti adverse fût très remonté, il fut confirmé dans la charge d'évêque grâce à l'influence de Georges Supersaxo.

Toute la Suisse était, à cette époque, divisée en deux partis, [60r] celui des Français et celui des Sforza. En effet, lors d'une guerre que les Suisses avaient précédemment menée contre l'empereur Maximilien et la ligue de Souabe, le roi de France Louis XII avait conclu un traité avec les Suisses pour une durée de dix ans, de sorte que d'après lui toute la Suisse avait officiellement embrassé le parti des Français. Mais comme les Français, malgré de fréquentes sommations, ne payaient pas les arriérés de soldes à de nombreux soldats, ils s'aliénèrent les sentiments de bien des gens. De plus, beaucoup étaient en faveur du duc Sforza que les Français avaient récemment chassé de Milan, d'une part en raison de l'ancienne amitié des Suisses avec les ducs de Milan, d'autre part parce qu'ils avaient reçu de lui de généreuses soldes ou parce que, grâce à l'exemption qu'il leur avait accordée, ils retiraient chaque jour des avantages du commerce qu'ils pratiquaient en Italie. En outre, l'empereur Maximilien, avec lequel des cantons suisses avaient récemment conclu une alliance perpétuelle, soutenait la

cause des Sforza. Il apportait à cette cause son nom, la majesté impériale et tout le poids de son autorité.

Dans cette situation, Mathieu, qui avait obtenu l'épiscopat, avait d'abord offert, dit-on, son concours au roi de France, mais comme il réclamait des soldes trop élevées, le roi Louis [XII], d'ailleurs assez économe dans ses largesses, répondit qu'il ne voulait pas acheter les services d'un seul homme à un tel prix. Alors que ces mots avaient été rapportés à l'évêque, indigné d'être méprisé par les Français, il affirma qu'il montrerait réellement ce que les services d'un seul homme peuvent accomplir. Aussi se voua-t-il bientôt tout entier à l'empereur et entreprit-il de soutenir le parti des Sforza, devenant à jamais un ennemi très acharné des Français, ce que les historiens italiens Giovio et Guicciardini rapportent également, [60v] mais en passant cependant sous silence les causes et les origines d'une telle haine.

D'abord, par les harangues ininterrompues qu'il prononçait lors des assemblées publiques des Suisses, il obtint qu'en vertu d'une loi qu'il avait proposée, il soit interdit à quiconque de recevoir des pensions annuelles d'un prince. En effet, il leur faisait voir que les princes étrangers anéantissaient la liberté de la Suisse par l'entremise de ces pensions et envoyaient les Suisses se battre entre eux. Tandis que l'un était corrompu par l'or des Français, l'autre par celui des Italiens, tous dépendaient de la volonté d'un prince étranger et étaient à son service plutôt qu'à celui du bien commun. Et ces constatations auraient été certes vraies et utiles, si cette ordonnance avait été observée par tous avec constance soit en ce temps-là, soit aujourd'hui encore, mais ses dispositions visaient un tout autre but : après avoir écarté le roi de France, il voulait que les Suisses puissent s'engager dans de nouvelles alliances. Et cela n'aurait pas pu être réalisé aussi facilement, si la possibilité de corrompre les plus puissants n'avait pas été retirée aux Français. Plus tard, alors que les Français menaient une guerre acharnée à Naples, il obtint, en usant des mêmes procédés et dispositions, que les cantons suisses ne leur fournissent pas officiellement des soldats ; et en effet, ils n'y étaient pas tenus par le traité. Beaucoup, à l'encontre des ordonnances des autorités, suivirent néanmoins l'armée des Français. Ils furent pour la plupart punis de leur mépris des lois, anéantis par la guerre, la faim et la maladie.

Au même moment, Jules II devint pape. Comme il était habité par une passion ardente pour les armes, il s'en remit bientôt à Mathieu, qui avait un talent exceptionnel pour la guerre. Par son entremise, il comptait rallier à sa cause les Suisses, les Grisons et les Valaisans ¹⁹⁴, et c'est principalement grâce au concours de l'évêque qu'en 1510 les Suisses conclurent un traité avec le pape. Il obtint cela d'autant plus aisément que, [61r] l'année précédente, le roi Louis [XII], à l'échéance du traité qu'il avait conclu

194. Par le terme *Seduni*, Simler englobe sans doute tous les Valaisans, alors que dans la première partie de la *Descriptio Vallesiae*, il distingue soigneusement les *Uberi*, *Seduni* et *Veragri*.

avec les Suisses, avait ensuite renoncé à leur verser leurs soldes. Cette même année, Mathieu avait résolu, après avoir rassemblé six mille Suisses, d'attaquer les Français avec cette armée et de provoquer une révolte dans le Milanais¹⁹⁵, quoiqu'il ait dit aux Suisses que le pape utiliserait cette troupe pour protéger les terres de l'Eglise. Comme son projet fut éventé, les autorités de chaque canton rappelèrent chez eux leurs soldats, qui avaient déjà franchi les Alpes, et s'excusèrent auprès du pape par lettre d'avoir rappelé leurs soldats, parce qu'ils apprenaient que c'était contre le roi de France, avec lequel ils étaient liés par une ancienne amitié, que la guerre était menée; ils ne pouvaient agir sans s'infliger un grave préjudice; ils n'y étaient pas tenus en vertu du traité et l'évêque n'en avait fait nulle mention. Ensuite, aucun approvisionnement et aucune solde n'avaient été distribués à leurs soldats comme il l'aurait fallu. Puisque le roi de France très chrétien promettait de ne causer aucun dommage à l'Eglise, ils priaient le pape, qui est le prince de la paix, d'agir pacifiquement avec les hommes de confession chrétienne, sans tendre aucun piège. Ils prêteraient leur concours de bon gré dans cette circonstance, pour assurer la paix et épargner le sang humain. Ils étaient tout à fait résolus à observer le traité auquel ils s'étaient engagés, mais ne prendraient les armes ni contre l'empereur ni contre le roi de France, son allié, puisque cela est même stipulé dans le traité.

Le pape Jules [II] répondit très durement à la lettre des Suisses : il n'avait pas engagé les mercenaires suisses pour défendre ses propres intérêts, mais afin de pouvoir faire valoir son droit contre Alphonse d'Este¹⁹⁶ et ses défenseurs, que ce soit [61v] le roi de France ou n'importe qui d'autre; et en effet, celui-ci ne répondait pas au titre de roi très chrétien, puisqu'il défendait un ennemi déclaré de l'Eglise. En l'exhortant à agir pacifiquement et sans tendre de piège, c'étaient eux qui agissaient de façon impie et contre la foi chrétienne, car le Siège romain avait toujours agi sans irrégularité, loyalement et honnêtement. En promettant leur concours pour ménager la paix, c'étaient eux qui faisaient preuve d'arrogance, s'oubliant eux-mêmes, car il y avait beaucoup de princes qui intercédèrent en faveur de la paix dans l'espoir d'être entendus; ils auraient dû suivre les chefs qu'il avait envoyés et ne pas rappeler leurs troupes chez eux; il avait encore bon espoir que les Suisses ne trameraient

195. Simler, comme beaucoup d'humanistes, utilise les termes antiques d'*Insubres* et *Insubria* pour désigner les habitants et le territoire placé sous la domination de Milan. Il abolit ainsi la distance entre ses contemporains et les anciens. Dans l'Antiquité, les Insubres étaient un peuple celte installé sur le territoire milanais entre les fleuves Adda et Tessin. Voir à ce sujet les remarques de Séverin DUC, *La guerre de Milan : conquérir, gouverner, résister dans l'Europe de la Renaissance (1515-1530)*, Ceyzérieu, 2019, p. 28. Nous traduisons ces deux termes par les Milanais (pour les habitants) et le Milanais (pour le duché).

196. Alphonse I^{er} d'Este (1476-1534), duc de Ferrare, est d'abord l'allié du pape dans sa lutte contre Venise, puis unit ses troupes à celles de l'Empire et de la France. Sa désobéissance aux ordres du pape lui vaut d'être excommunié. Les deux ennemis jurés continuent de s'affronter en Italie jusqu'à la mort de Jules II. Voir Romolo QUAZZA, « Alfonso I d'Este, duca di Ferrare », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 2 (1960), [en ligne :] [https://www.treccani.it/enciclopedia/alfonso-i-d-este-duca-di-ferrara_\(Dizionario-Biografico\)](https://www.treccani.it/enciclopedia/alfonso-i-d-este-duca-di-ferrara_(Dizionario-Biografico)) (consulté le 15 janvier 2025).

rien avec le roi de France contre le Siège romain. S'ils se ralliaient au roi de France, une occasion s'offrirait à lui aussi d'obtenir ses bonnes grâces et il ne lui serait pas difficile de le soulever ainsi que tout l'Empire contre les Suisses et de les vouer aux dieux infernaux, comme des ennemis de l'Eglise qui n'ont pas respecté les clauses des traités.

Ayant reçu cette réponse, bien que la plupart des Suisses aient été offensés, ils étaient cependant d'avis qu'il fallait faire remise à Jules [II] de son mouvement de colère et ils envoyèrent de nouveau des ambassadeurs pour exiger du pape le paiement des soldes de l'expédition précédente. Néanmoins ils n'obtinrent rien, car l'archevêque de Siponte Antonio del Monte San Savino et l'évêque de Castello Achille Grassi, tous deux cardinaux, juges délégués par Jules [II] à cette cause, prononcèrent la sentence qu'aucune solde n'était due aux Suisses, puisqu'ils n'avaient pas pris les armes selon la volonté de Jules [II]. Entre-temps, l'évêque de Sion s'activait pour pousser les Suisses à dédaigner l'amitié de la France, à se vouer entièrement au pape et à le suivre partout où il aurait besoin [62r] de leurs services. Il leur expliquait que s'ils le faisaient, une immense gloire leur serait réservée et qu'ils devaient s'attendre à recevoir de très riches soldes, les anciennes et les nouvelles, de la part d'un pape fort généreux. Par chance, il obtint gain de cause assez facilement, car les autorités françaises avaient capturé et noyé le messenger officiel des Schwytzois à Lugano, dans le Milanais, et, affront suprême, avaient vendu aux enchères les armoiries du canton qu'il portait. En effet, comme les Suisses, affectés par cet insigne affront, avaient décidé de le venger en rassemblant des troupes et que, empêchés par l'hiver, ils n'avaient pas pu mettre à exécution leur projet, ils se détournèrent tous de l'amitié avec le roi de France.

Jules [II], vaincu à Ravenne dans une terrible bataille, avait placé tout son espoir dans l'infanterie suisse pour se venger de cette défaite et poussait les Suisses de toutes ses forces, par l'entremise de l'évêque de Sion, à partir pour l'Italie avec le plus de troupes possible. Et, afin d'accroître l'autorité de cet évêque, il lui conféra la pourpre à Ravenne en 1511 et le créa cardinal-prêtre sous le titre de pasteur de Santa Pudenziana. Entre-temps, l'évêque de Sion devait s'entretenir avec le pape de ses résolutions et recevoir de sa main le chapeau [de cardinal], mais toutes les routes étaient gardées par les Français, qui guettaient son passage avec beaucoup de soin et d'attention. Il pénétra donc en Italie en franchissant leurs postes de garde déguisé en lépreux, et, une fois l'affaire terminée, sous une nouvelle apparence, il rentra rapidement en Suisse. Là, il conduisit une armée très bien équipée, composée de Suisses, de Grisons et de Valaisans, à travers les Alpes grisonnes et le passage du Trentin ¹⁹⁷ jusqu'à Vérone. A cet endroit, les Vénitiens, [62v] après s'être réconciliés

197. Cet *iter Tridentum* est mentionné par Simler dans son *Commentarius de Alpibus* (éd. 1574, fol. 105v-106r; éd. COOLIDGE, *Josias Simler*, p. 192-193) et permet de joindre Augsbourg à Vérone. Passant par la

avec le pape, joignirent leurs troupes à celles des Suisses. Après avoir repris en peu de temps Crémone, Pavie, Asti, Alessandria et même Milan, ils chassèrent les Français de toute l'Italie, ce qui était le vœu le plus cher de Jules [II], et restituèrent à Maximilien Sforza, fils de Ludovic, le pouvoir de son père. Grâce à une si éclatante victoire, Jules [II] accorda aux Suisses de nouvelles distinctions et le titre de défenseurs de la liberté de l'Eglise. Pendant ce temps, alors que le roi de France avait envoyé des ambassadeurs et recherchait activement l'amitié des Suisses et la conclusion d'un traité avec eux, qu'il s'efforçait de se concilier secrètement les autorités des cantons moyennant force présents, l'évêque de Sion, présent à toutes les assemblées des Suisses, s'opposa vivement à lui et finit par obtenir qu'il ne soit plus livré passage aux ambassadeurs des Français, et que ceux qui s'étaient rendus coupables du crime d'accepter de l'or français soient exclus de la Diète, en ajoutant aussi d'autres peines. Louis [XII], privé de l'aide des Suisses, envoya une immense armée de Français et d'Allemands en Lombardie sous le commandement des généraux vétérans Trivulzio et La Trémoille. Ceux-ci, vaincus à Novare par un nombre inférieur de Suisses et mis en fuite à travers les Alpes Cottiennes¹⁹⁸, se réfugièrent ensuite en France.

A la mort de Louis [XII], peu de temps après cette défaite, le roi François [I^{er}], estimant qu'il fallait absolument récupérer la Lombardie, conduisit en personne en Italie une armée très bien équipée. Le cardinal souleva de nouveau contre lui les Suisses, qui, en sa présence, furent vaincus par le roi lors d'une immense bataille et rentrèrent chez eux après avoir conclu la paix. Déjà en désaccord entre eux auparavant, certains avaient quitté le camp en ayant conclu la paix avant la bataille. [63r] Par cette guerre, François [I^{er}] soumit à son pouvoir les Lombards. A partir de cette funeste bataille, livrée en 1515, l'autorité du cardinal fut notablement diminuée, non seulement auprès des Suisses, mais surtout auprès des Valaisans. Aussi, comme Georges Supersaxo, changeant de dispositions, avait embrassé le parti des Français, le cardinal, qui prenait constamment la défense du parti adverse, fut-il chassé de sa patrie par les Valaisans, surtout à l'instigation de Supersaxo. C'est pourquoi, afin de ménager son retour, il obtint facilement du pape Léon X qu'il frappe les Valaisans d'excommunication. Ceux-ci, au mépris de l'excommunication du pape, cherchèrent à nuire à leur tour au cardinal et, par haine envers lui, brûlèrent entièrement le château de Martigny assiégé pendant six mois et finalement livré sous conditions. Entre-temps, le cardinal séjournait fréquemment à Zurich en Suisse ou à la cour impériale. Au moment où Charles [Quint] fut élu [empereur], il se mit à son service et assista à son couronnement.

vallée de l'Adige, l'armée arrive à Trente le 20 mai. Sur le détail de l'itinéraire emprunté par l'armée, voir KOHLER, *Les Suisses dans les guerres d'Italie*, p. 334-335.

198. Comme pour les *Insubres* mentionnés ci-dessus (note 197), le terme d'Alpes Cottiennes renvoie à une ancienne province romaine du même nom qui s'étendait à la partie centrale des Alpes franco-italiennes.

En 1518, il s'efforça encore de regagner sa patrie, car il ne manquait pas de partisans en Valais. Mais alors qu'il était parvenu dans la vallée de Conches, constatant la puissance de ses adversaires et la haine du peuple, il rebroussa chemin et rentra à Zurich. Puis en 1521, sous les auspices du pape Léon X, il conduisit de nouveau une grande troupe de Suisses en Italie et, comme les autorités des cantons avaient interdit à leurs hommes de mener campagne contre le roi de France, qui comptait lui aussi dans son camp un bon nombre de Suisses, beaucoup, comme ils voyaient les visées du cardinal, quittèrent l'armée et rentrèrent chez eux. Mais lui, en partie grâce à son éloquence qui faisait toute sa force, en partie grâce à des récompenses, [63v] auxquelles les cœurs des soldats sont plus sensibles qu'à tous les discours, il persuada la plupart d'entre eux de le suivre partout où il les conduirait. De fait, il promettait de donner à chacun d'eux de très grandes récompenses, une fois la victoire remportée, et de les rétablir aisément dans les bonnes grâces de leurs autorités, chez eux. La réunion de son armée à celle de Giulio de' Medici¹⁹⁹, de Prospero Colonna et [du marquis] de Pescara, de très grands généraux, fut la principale raison pour laquelle les Français furent à nouveau dépouillés de leur pouvoir sur la Lombardie, que depuis cette époque ils n'ont jamais recouvré. Une fois cette victoire remportée, de même qu'il se concilia les grâces du pape et de l'empereur Charles [Quint], il s'aliéna complètement les sentiments de la plus grande partie des Suisses. C'est pourquoi, afin d'éviter la haine de ses adversaires et aussi de remplir enfin sa fonction de cardinal²⁰⁰, il séjourna ensuite très fréquemment à Rome. Deux ans plus tard, durant les premiers jours du concile où Adrien VI fut créé pape, il mourut au sein du conclave, non sans qu'il y ait soupçon d'empoisonnement. En effet, il avait été, a-t-on cru, nommé par certains au cours de l'élection du nouveau pape et certains cardinaux d'une très grande influence l'avaient si mal supporté qu'ils le firent disparaître, après avoir mêlé à son pain une fine poudre de diamant. Pour ma part, dans un cas aussi incertain et entouré de soupçon, je laisse au lecteur le soin de juger.

199. En réalité Giovanni de' Medici, voir les notes 152 et 165.

200. Simler parle de *senatorio munere*, car les cardinaux sont assimilés aux sénateurs de l'Antiquité ; voir par exemple le proemium de Paolo CORTESI, *De cardinalatu*, San Gimignano, Simone Nardi, 1510.